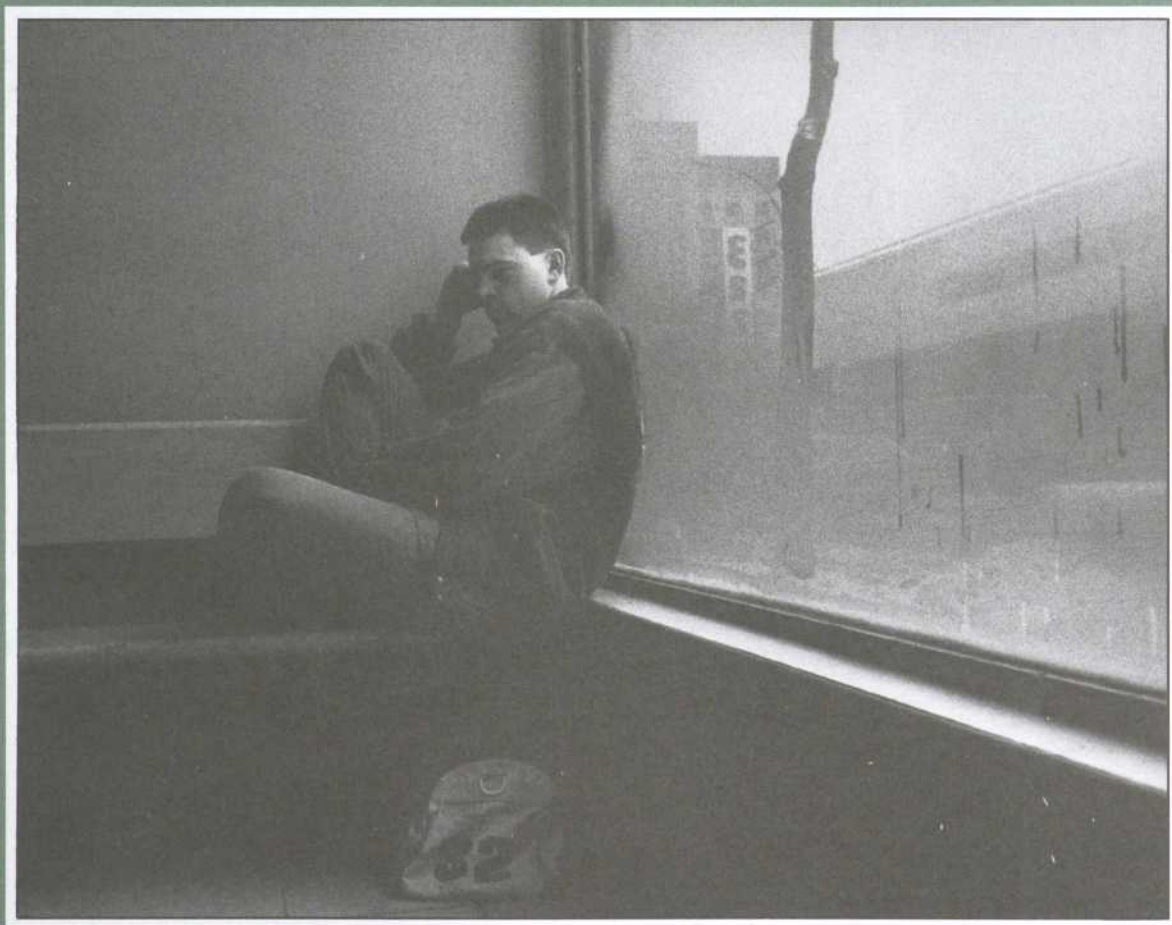


relations

mai 1993 3,25\$ no 590

le travail: une institution qui s'écroule



Il y a un temps pour relever des défis, et un temps pour lâcher prise. Il y a un temps pour entrer à la revue *Relations* et un temps pour la quitter... Devenue membre du comité de rédaction en 1984, j'ai passé les cinq dernières années à la direction de la revue. Aujourd'hui, non sans un serrement de coeur, je tire ma révérence, appelée à d'autres fonctions. Je le fais de mon plein gré, assurée qu'en ce moment charnière où tant de nos choix personnels et collectifs arrivent à un point critique, un changement à la direction sera bénéfique.

À bien y penser, je me demande s'il est vraiment possible de «quitter» *Relations*... On aime ou on n'aime pas. Si on l'aime, elle nous colle à la peau, comme la terre à nos souliers de printemps. Sa manière de voir nous accompagne partout. On est de connivence avec elle chaque fois qu'elle ose dépasser les idées reçues et proposer des horizons neufs. Certes, on la voudrait, comme chacun en soi-même, encore plus perspicace et plus courageuse, surtout par temps d'impasses politiques et spirituelles. On souhaiterait toujours qu'elle marche devant, armée de lucide compassion, montrant la voie à suivre pour que nos systèmes fassent moins d'exclus, et pour que notre Église relève mieux le défi d'une vraie rencontre avec ce monde-ci.

À vrai dire, on ne peut pas plus se départir de la manière «*Relations*» que de sa propre conscience... D'autant plus que cette revue, créée en pleine guerre (1941) par une équipe de Jésuites, fait partie du Québec tricoté serré, en même temps qu'elle n'a jamais cessé de nous ouvrir à de nouveaux horizons de solidarité humaine et chrétienne.

Mais c'est tout aussi vrai de dire que *Relations* ne peut pas vivre sans nous, abonnés et auteurs, partenaires ou collègues. Sans échanges entre une revue et son public, soyons-en convaincus, il manquerait une source de vérification, voire d'inspiration. Merci d'assurer à la nouvelle équipe la même fidélité dont vous avez fait preuve au cours des dernières années.

Gisèle Turcot

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Carolyn Sharp

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Dominique Boisvert

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Jacques Boucher, Joseph Giguère, Julien Harvey, Guy Païement, Pascale Quiviger, Francine Tardif

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Jean-Marc Biron, Alain Bissonnette, René Boudreault, Marie-France Cyr, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Vivian Labrie, Yves Lever, François Morissette, Jean-Paul Rouleau

BUREAUX

25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 24,00\$ (taxes incl.)
À l'étranger : 26,00\$
Abonnement de soutien : 50,00\$

TPS : R119003952
TVQ : 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.

Envoi de publication - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

Un symbole beaucoup trop politisé
Le Pérou, un an après
Voir Cuba d'un oeil différent
Un cinéma qui réfléchit

FAUT-IL PRIVATISER HYDRO-QUÉBEC?

On entend de plus en plus parler de la privatisation d'Hydro-Québec. Simple rumeur ou stratégie pour amorcer le débat? Les arguments favorables à la privatisation ne manquent pas. L'État québécois est lourdement endetté et la vente d'Hydro, titre attrayant et bien coté, pourrait renflouer les coffres vides de l'État, même si, ne l'oublions pas, la dette d'Hydro est elle-même très élevée (21,6 milliards en 1988 et 32,2 milliards actuellement). Une privatisation partielle ou totale allégerait donc le fardeau de la dette.

De plus, bien des gens pensent qu'Hydro est mal gérée, ou trop grassement comme les entreprises d'État: pléthore de vice-présidences ronflantes, dépenses somptuaires, taux d'absentéisme record, conflits de travail nombreux aboutissant à des ententes salariales onéreuses avec les syndicats, image publique à la dérive qui nuit au climat interne, perte de prestige aux USA à cause de la campagne des Cris sur Grande-Baleine. Si

on comparait des emplois équivalents (salaire et efficacité) chez Hydro-Québec et chez Bell-Canada ou Gaz-Métropolitain, plusieurs croient que la comparaison ne serait pas à l'avantage d'Hydro. Le problème des grosses entreprises d'État à long terme, c'est qu'on y acquiert la conviction de ne pouvoir faire faillite.

Et puis il y a Hydro-Ontario, dont la dette s'élève à 34 milliards et où Maurice Strong, le nouveau pdg, vient d'annoncer des coupures draconiennes. Les observateurs pensent que les malaises d'Hydro-Ontario viennent de son option nucléaire, de ses investissements extravagants dans les méga-projets et de ses mauvaises prévisions. Ce qui n'augure rien de bon pour Hydro-Québec.

On dit en privé que monsieur Bourassa attend que le fruit soit mûr pour déclencher l'opération de privatisation. Déjà le mouvement serait amorcé. Hydro cherche à établir la sous-traitance

dans plusieurs secteurs. L'entreprise privée est mise à contribution pour de petits barrages et des projets de cogestion énergétique. Les municipalités voudraient assumer des tâches de distribution. À défaut d'une stratégie frontale, le morcellement commence prudemment et les esprits se préparent.

Il faut probablement dire à Hydro que la privatisation s'en vient, si Hydro ne change pas. D'Adélard Godbout, qui l'a créée, à René Lévesque qui a procédé à la nationalisation de l'électricité, nationalisation toutefois incomplète et finalement assez timide, Hydro-Québec a été le symbole du Québec moderne. Elle est devenue l'enfant gâté du Québec. Et il m'arrive, à moi comme à d'autres, de ne plus vouloir être Hydro-Québécois, pas plus que je ne suis Bell-Canadien ou Gaz-Métropolitain...

Mais à mon avis, le malaise d'Hydro-Québec ne vient pas de sa nationalisation, bien qu'il faille être prudent et qu'une certaine compétitivité ne nuise pas. Il vient essentiellement de la politisation d'Hydro-Québec, de la confusion entre le pouvoir politique, omniprésent à Hydro, et la société d'État. Par exemple, le Premier ministre a toujours son bureau à Montréal dans l'édifice d'Hydro, tandis que son personnel politique va jusqu'à corriger les communiqués de presse de la haute direction d'Hydro ou à s'immiscer dans les décisions les plus bénignes. Parfois, les intrigues se compliquent et la lutte se fera entre le bureau du Premier ministre et celui de la ministre responsable, madame Bacon. Mais à l'inverse, Hydro-Québec mène aussi le gouvernement par le bout du nez, monopolise toute l'information technique et joue politiquement ou flirte insolemment avec ceux et celles, au gouvernement ou dans l'opposition, qui exercent ou exerceront le pouvoir.

Avant de privatiser Hydro, il faut d'abord la dépolitiser. Laisser Hydro être une vraie compagnie, compagnie d'État s'il le faut, mais indépendante du pouvoir politique dans son vécu quotidien. Élire au moins une partie du conseil d'administration parmi les usagers et soumettre la nomination du président d'Hydro à une commission parlementaire. Soumettre les hausses de tarifs à de vraies commissions indépendantes, comme c'est l'usage aux USA (où les compagnies sont privées).

Bref, à mes yeux, la privatisation est une solution de facilité, qui a l'inconvénient de défaire la pièce maîtresse de la Révolution tranquille. Le Québec a beaucoup profité d'Hydro. On ne peut pas en dire autant d'Alcan, qui risque de placer ses milliards hors du Québec à la première occasion. La privatisation n'est pas nécessairement le remède, car si Hydro fait des profits, j'aime mieux que cet argent nous appartienne plutôt que d'enrichir des particuliers qui, demain, nous referont au besoin le coup de la Brinks ou de la Banque Royale. Que l'on dépolitise Hydro au plus tôt, en commençant par fermer la porte d'accès à monsieur Bourassa ou à monsieur Parizeau (sur ce point, ils sont tous deux de la même école) et en cessant de faire d'Hydro un rêve politique, le moteur de notre développement et le délire hydro-québécois bien connu.

Traisons Hydro comme une compagnie et, quand il le faut, sonnons-lui les cloches quand elle trahit notre confiance. ■

André Beauchamp

président d'Enviro-Sage

PÉROU: PIÈGE MORTEL

Malgré les coups d'éclat réalisés, au cours de la dernière année, par son autocratique président, Alberto Fujimori, le Pérou semble toujours aussi embourbé dans l'ornière de son destin sanglant. L'humble Péruvien d'origine japonaise qui, après une campagne solitaire en marge des grands partis politiques, avait été élu à la présidence du pays en 1990, a tout à coup manifesté l'an dernier que le pouvoir exerçait sur lui une fascination suffisante pour qu'il veuille l'exercer de façon absolue. C'est ainsi que le 5 avril 1992, il mit fin intempestivement à l'ordre constitutionnel, recourant à l'armée pour renvoyer à leurs pénates députés et sénateurs. Il justifia son geste en dénonçant la torpeur et la corruption des partis traditionnels, avec lesquels il devait composer pour gouverner, et en invoquant le besoin d'une gestion politique expéditive pour combattre efficacement le groupe subversif Sentier Lumineux.

En raison de l'écoeurément des citoyens à l'égard de leur classe politique, la manœuvre autoritaire trouva rapidement grâce aux yeux de la population qui, selon les sondages, approuva dans une proportion de 80% l'auto-coup d'État de son nouveau caudillo. Cependant, l'opinion internationale, notamment l'Organisation des États américains, ne le prit pas avec la même allégresse et le président-dictateur se vit obligé de parler d'un calendrier de retour à la démocratie pour ne pas perdre les faveurs de ses bailleurs de fonds internationaux. L'engagement de procéder à l'élection d'une assemblée constituante avant la fin de 1992 fut alors annoncé.

Quelques mois plus tard, un autre coup d'éclat survint, confirmant une certaine tendance de la réalité à se laisser subjugué par l'entêtement oriental du nouveau cacique. En effet, de façon totalement inattendue, le mythique chef du Sentier Lumi-

neux, Abimaël Guzman, qui faisait la nique aux autorités du pays depuis treize ans, tomba spectaculairement dans les filets de la police. Le commencement de la fin semblait alors enclenché pour la guérilla et le Pérou pourrait bientôt retrouver la paix nécessaire à son développement.

À ce jour, alors que deux élections, celle du 22 novembre 1992 pour élire les 80 membres de l'assemblée constituante et les élections municipales du 29 janvier 1993, sont venues redonner une certaine légitimité démocratique au régime fujimoriste, on peut toutefois se demander à quoi tout cela a servi.

Ces coups d'éclat n'avaient normalement d'autre objectif que le plus grand bien du peuple. Or tout indique que ce dernier n'a pas gagné grand chose dans l'opération. Malgré une décapitation qui lui a enlevé tout son état-major et l'emprisonnement à vie de son chef dans une petite île du Pacifique, le Sentier Lumineux n'en continue pas moins de faire du Pérou une plaie ouverte, en pleine hémorragie, qui cause la mort d'à peu près 75 personnes chaque semaine.

Le nombre d'attentats terroristes est aussi élevé qu'auparavant, avec cette différence qu'ils font plus de victimes. Et celles-ci semblent toujours choisies parmi les maillons les plus précieux du tissu populaire. Qu'il suffise de mentionner que parmi les victimes de décembre et janvier derniers figuraient dix-huit candidats aux élections municipales dans différents districts ainsi que Pedro Huilola, le secrétaire général de la plus importante centrale syndicale du pays.

Les arrestations sont également plus nombreuses et, avec elles, les violations des droits humains. Chaque mois amène son cortège fantomatique de vingt à trente disparus, qui bien souvent ne font même plus la manchette.

En plus d'avoir aussi peur, les Péruviens sont plus pauvres qu'auparavant. Le capitalisme autoritaire de Fujimori s'harmonise parfaitement avec les visées du Fonds monétaire international, qui n'a plus de contrainte pour imposer à l'économie péruvienne sa médecine de cheval. Le délire des privatisations a des accents dantesques. À la fin de 1992, 66 entreprises d'État étaient en voie de privatisation. Les ajustements structurels ont fait chuter la production, dont les taux actuels voisinent ceux des années 50. De l'emploi normal, on ne parle pratiquement plus, les personnes adéquatement employées ne représentant plus que 15% de la population active. Tous les indicateurs de bien-être sont descendus de manière draconienne. Mais, grande victoire, l'inflation n'est plus que de 5% par mois.

Chaque fois que je pense au Pérou, il me revient l'anecdote de ce cultivateur qui s'était mis en tête d'habituer sa vieille jument à ne plus manger. «Et alors, lui demande son voisin, à quelque temps de là, comment réagit-elle?» – «Malheureusement, au moment où elle commençait à avoir l'air habituée, elle est morte», de déplorer l'excentrique fermier. Je me demande si le peuple péruvien n'est pas pathétiquement en train de connaître le sort de cette infortunée jument, en croyant reconnaître la voix de son maître chez le singulier personnage qui sévit à la tête du pays. ■

Joseph Giguère

CUBA, MALGRÉ TOUT

Non, l'Amérique latine n'est plus une menace. De toute façon, elle a cessé d'exister. Rares sont les fois où les fabriques universelles d'opinion publique daignent jeter un coup d'oeil vers nous. Et pourtant, Cuba reste une obsession universelle bien qu'elle ne menace personne.

Je n'ai jamais confondu Cuba avec le paradis. Pourquoi est-ce qu'aujourd'hui je devrais la confondre avec l'enfer? Je ne suis que l'un de ceux qui croient qu'on peut l'aimer sans mentir ni se taire.

Fidel Castro est un symbole de dignité nationale. Pour les Latino-américains, qui ont déjà subi cinq siècles d'humiliation, c'est même un symbole essentiel.

C'est vrai, depuis des décennies déjà, Fidel occupe le centre d'un système bureaucratique, un système qui renvoie comme en écho les monologues du pouvoir, qui impose la routine de l'obéissance au détriment de l'énergie créatrice; et, à court ou à moyen terme, le système bureaucratique – à parti unique, vérité unique – finit par se couper de la réalité. Ainsi, en ces temps de tragique solitude que connaît Cuba, l'État omnipotent se révèle omni-impotent.

Ce système n'est cependant pas né d'un caprice. Il provient, par-dessus tout, du veto impérial. Il est apparu quand la révolution a été obligée de se refermer sur elle-même pour se défendre, a été obligée à la guerre par ceux qui refusaient à Cuba le droit d'être Cuba. Il y a maintenant plus de trente ans que le veto impérial s'applique, de mille manières, pour empêcher la réalisation du projet de la Sierra Maestra.

Et le scandale de l'hypocrisie est à son comble quand ce sont les fabricants de toutes les dictatures militaires qui font passer l'examen de démocratie à Cuba. À Cuba, démocratie et socialisme sont deux noms destinés à désigner la même chose; mais les maîtres du monde ne nous laissent que la liberté de choisir entre le capitalisme et le capitalisme.

Le blocus d'Haïti, annoncé à grands renforts de publicité au nom de la démocratie blessée, n'a été qu'un spectacle de courte durée. Il a été levé bien avant le retour d'Aristide. Il ne pouvait pas durer: qu'Haïti soit une démocratie ou une dictature, il y a cinquante entreprises nord-américaines qui se nourrissent de cette main-d'oeuvre à si bon marché.

En revanche, le blocus contre Cuba dure depuis des années; et il s'est même encore durci récemment. Le cercle asphyxiant qui entoure Cuba représente une forme directe d'intervention, la plus féroce, la plus efficace, dans ses affaires intérieures. Elle engendre le désespoir, stimule la répression, décourage la liberté. Les responsables du blocus le savent très bien.

Avec la disparition de l'Union soviétique, Cuba ne peut plus échanger du sucre contre du pétrole. Étouffée, Cuba parie sur le tourisme. Mais elle court ainsi le risque que le remède soit pire que le mal.

La contradiction est quotidienne: les touristes étrangers profitent d'une île à l'intérieur de l'île, où ils bénéficient de tout ce dont manquent les Cubains. Les vieilles blessures de la mémoire se réveillent, dans cette patrie qui a été une colonie, qui a été un bordel, qui a été un tripot.

Y a-t-il des privilèges à Cuba? Les privilèges du tourisme et, aussi, dans une certaine mesure, les privilèges du pouvoir? Sans aucun doute. Pourtant, il est certain qu'il n'existe aucune société plus égalitaire en Amérique. On y répartit la pauvreté: il n'y a pas de lait et pourtant les enfants et les vieillards ne manquent pas de lait. La nourriture est pauvre, et il n'y a pas de savon, et le blocus n'explique pas, comme par magie, tous les manques; mais, en pleine crise, il y a toujours des écoles et des hôpitaux pour tous, dans un continent où tant de gens n'ont pas d'autre maître que la rue, ni d'autre médecin que la mort.

La révolution cubaine vit dans une tension croissante entre les énergies de changement qu'elle contient et ses structures de pouvoir pétrifiées. Les jeunes, et pas seulement eux, exigent plus de démocratie. Pas selon un modèle imposé de l'extérieur, préfabriqué par ceux qui bafouent la démocratie en l'utilisant comme alibi à l'injustice sociale et à l'humiliation. La volonté populaire veut trouver son propre chemin vers la démocratie. Une démocratie à la cubaine. De l'intérieur, depuis la base.

Mais la libération de ces énergies de changement n'apparaît pas possible tant que Cuba continue à être soumise à un état de siège. Les pressions extérieures alimentent les pires tendances du pouvoir: celles qui interprètent toute contestation comme une possible conspiration et non comme la simple manifestation de la vie.

Finalement, je ne peux pas m'empêcher de trouver admirable le courage entêté de cette île minuscule, condamnée à la solitude, dans un monde où la servilité est considérée comme une haute vertu ou une preuve de talent. Dans un monde où, à défaut de se vendre, on cherche au moins à se louer. ■

Eduardo Galeano¹

1. Écrivain uruguayen bien connu, l'auteur a notamment publié *Veines ouvertes de l'Amérique latine* et la trilogie historique *Mémoires du Feu*. Ce texte a d'abord paru, le 16 janvier 1993, dans la chronique «En toute liberté» de l'hebdomadaire français *Témoignage chrétien*, qui en a aimablement autorisé la reproduction.

FIN DE MILLÉNAIRE

doublé d'un changement de millénaire, le prochain changement de siècle va susciter de plus en plus de bilans et de réflexions sur le sens que cette étape, toute relative qu'elle soit, doit prendre. Signifiera-t-elle une rupture? Marquera-t-elle une frontière? Engagera-t-elle dans un esprit de renouveau? Bien malin celui qui peut diagnostiquer avec certitude les changements profonds de civilisation. Au fond, le passage au nouveau siècle n'aura que le sens qu'on voudra bien lui attribuer et que collectivement on lui forgera.

Les esprits lucides peuvent toutefois percevoir certains signes dont la convergence laisse entrevoir que quelque chose d'important est en train de mijoter. *Fin de millénaire*, que vient de réaliser Hélène Bourgault¹, rassemble plusieurs de ces signes qui émergent des grands bouleversements politiques et sociaux des dernières années.

Ce film d'une heure rappelle d'abord que les deux grands rêves collectifs du XXe siècle, celui du partage intégral à l'Est et celui du bonheur par la consommation à l'Ouest, n'ont pas tenu leurs promesses. À la base, donc, une vision plutôt pessimiste («présent chaotique, avenir menacé»). Parce qu'on ne change pas le cœur de la personne comme on change ses jouets ou la couleur des murs de son appartement. Chacune de son côté, ni la religion, ni la philosophie, ni la science ne satisfait pleinement les esprits en quête du sens à donner à leur vie. On sait maintenant que le sens n'est pas une chose à trouver, mais à faire et à refaire dans un esprit sans cesse en mouvement.

De cette nouvelle quête, différents témoins proposent leur voie, certaines faciles, d'autres beaucoup moins. Avec son sens habituel de la formule, Albert Jacquard souligne que la science doit devenir une histoire d'amour, que l'on doit apprendre à «deshabiller» la nature comme un amoureux et non comme le client d'une prostituée. Pour lui, le sens de la vie est dans la mise en commun des biens, dans le rôle que l'on joue pour que l'humanité continue. Plus tard, il prévient que le scientifique qui n'est pas aussi un philosophe n'est qu'un bricoleur dangereux.

Sven Ortoli, spécialiste de la physique quantique, démontre, avec l'apport de séquences animées qui donnent beaucoup de clarté à son propos, comment chaque élément de l'univers est en relation avec les autres et qu'il existe un rapport entre ce qu'on observe et notre esprit. Il soutient que la science doit maintenant s'efforcer de relier ce qu'elle a divisé pour mieux l'analyser. Pour lui, il ne fait pas de doute que la relation entre l'esprit et la matière sera le champ privilégié de la recherche scientifique du XXIe siècle. Autre scientifique passionné de philosophie, Bernard Grad, biologiste, revendique une pensée holistique plutôt que mécaniciste, car le corps humain et son esprit sont plus qu'une machine chimique. Évoquant ces théories liées à l'énergie, la réalisatrice propose des retrouvailles entre la science et la magie qui, à sa façon, joue avec l'énergie.

La méditation zen, basée sur l'art de la respiration, est «échange d'énergie avec l'univers», souligne de son côté Fernand Dansereau; laissant remonter couche de conscience après couche de conscience, elle permet d'accéder à des zones de plus en plus profondes de l'être. Germaine Mastanapeo et Doris Bossum, deux Amérindiennes, se situent dans la même veine avec leur prière à la manière de leurs ancêtres. Psychologue, Denise Roussel va dans le même sens, ajoutant cette nuance qu'il faut maintenant recourir à la perception par l'intui-

tion plutôt que par le rationnel, par le féminin de tout être humain plutôt que par son côté masculin. Des étudiants de cégep expriment leur angoisse face à l'avenir et leur volonté d'augmenter la qualité de la vie plutôt que le niveau de vie.

Tout au long du film, une tortue continuellement en marche dans divers milieux, le béton urbain comme la merveilleuse campagne automnale, livre ses réflexions au sujet des divers témoignages. Elle se veut sentinelle de la nature et de la conscience. Il s'agit évidemment de la voix de la réalisatrice, toute modeste, sans prétention, digérant ce que ses interlocuteurs lui apportent. Pour elle, l'aventure scientifique et la quête spirituelle ne font désormais qu'un. Merveilleux symbole, cet animal tout en lenteur renvoie à la longue durée nécessaire à toute réflexion en profondeur. Sa voix, dans laquelle se reconnaît le spectateur, reflète la difficulté de la maturation des théories et des idéologies tout en lui suggérant qu'il ne faut jamais désespérer.

De tous ces témoignages se dégage une perception que l'humanité est vraiment à une croisée des chemins, que ce moment symbolique du passage à un autre millénaire aura bien des chances d'être reconnu comme celui d'un virage, d'un point de départ d'une nouvelle histoire. Je le crois aussi. Malgré l'aspect un peu fourre-tout du film, qui vient surtout du fait que l'auteure a voulu trop en dire, les avenues de recherches que propose *Fin de millénaire* devraient intéresser tous les intellectuels. J'aurais toutefois souhaité que la réalisatrice intègre à sa vision la démarche synthétique entreprise par Edgard Morin depuis *Le paradigme perdu: la nature humaine*, ainsi que la nouvelle histoire et ses répercussions philosophiques qu'apportent les découvertes en astrophysique, aspects que les ouvrages de Hubert Reeves (*Patience dans l'azur*) et de Stephen Hawkins (*Une brève histoire du temps*), entre autres, ont merveilleusement vulgarisés depuis quelques années.

Dans cette réflexion de fin de siècle, dont *Fin de millénaire* ouvre grandes les portes, le spirituel occupe une place de premier plan. Mais les dogmes, les Églises ou le discours sur un Dieu révélé en sont totalement absents. Les théologiens remarqueront rapidement qu'on ne recourt pas à leur savoir. Peuvent-ils se tailler une place à côté des nouveaux philosophes? Leur tentation sera grande, après n'avoir vu dans la nouvelle approche spirituelle qu'un vague panthéisme souvent incarné dans un animisme réducteur, de tout rejeter cela du revers de la main en prétextant qu'il n'y a là qu'une mode passagère. Je crois que cela serait dommage. Chose certaine, si les théologiens veulent participer à cette nouvelle réflexion, ils devront le faire avec le même esprit et la même rigueur qu'a eus Teilhard de Chardin en son temps. Et avec le même sens poétique, devons-nous espérer! ■

Yves Lever

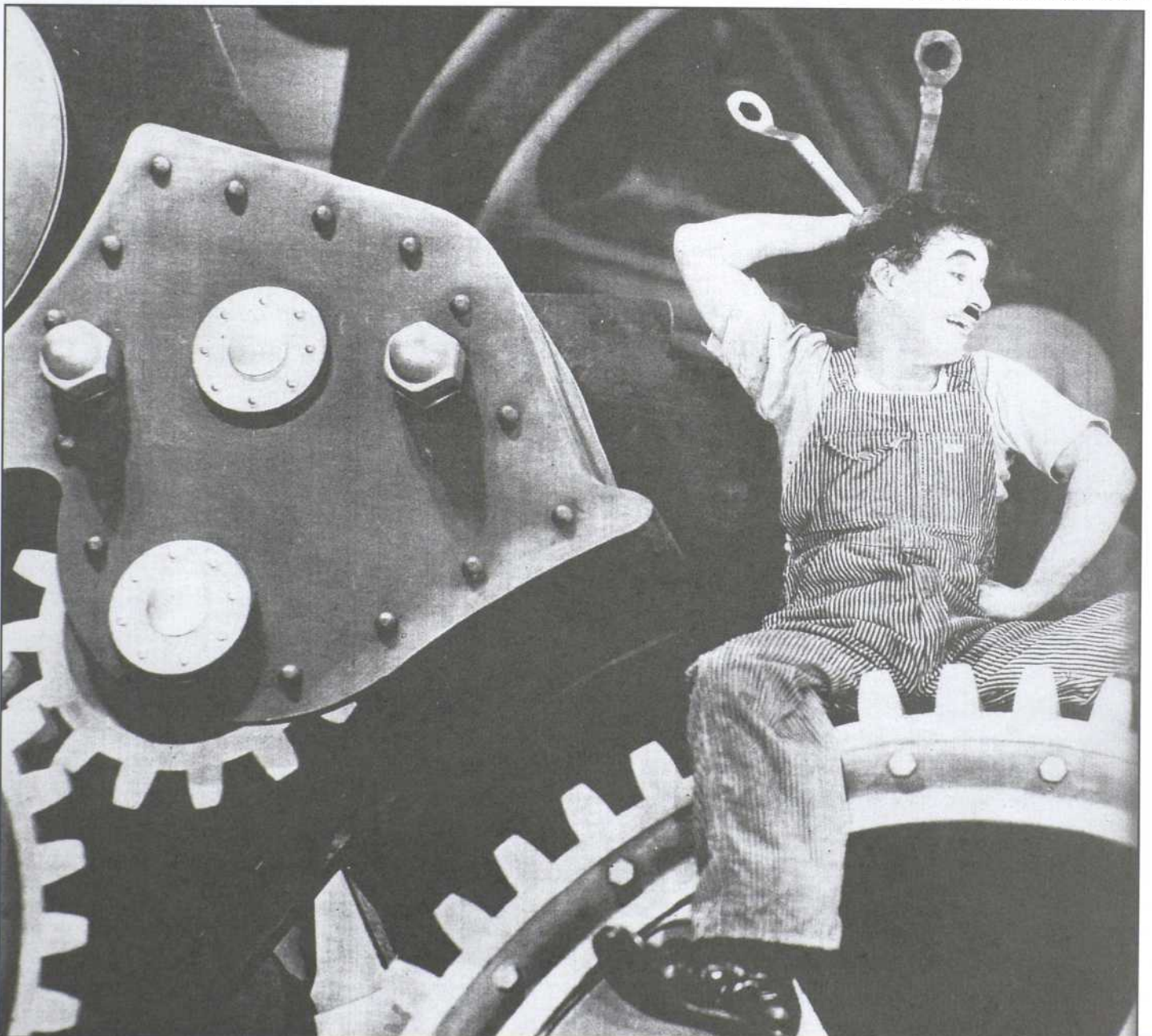
1. *Fin de millénaire* a été produit (Studio F-Regards de femmes) et est distribué par l'Office national du film. Il est disponible pour location ou pour achat en copies 16mm ou vidéo.

DOSSIER

Le travail

une institution qui s'écroule

Les temps modernes, de Charlie Chaplin



SANS TRAVAIL, PEUT-ON VIVRE ?

par Guy Paiement¹

Ce slogan des *Journées sociales* de Chicoutimi me paraît situer assez bien les préoccupations du présent dossier. Au cours des derniers siècles, le travail² est devenu l'institution qui permettait aux individus de se situer socialement. Or, depuis une vingtaine d'années, nous commençons à soupçonner qu'il n'en est plus ainsi pour un nombre de plus en plus grand de personnes. Non seulement certains prennent-ils de la distance avec leur travail, comme lieu privilégié d'identité sociale, mais le travail lui-même se fait rare et oblige toute la société à se définir autrement. Bien peu de gens, dans notre milieu, se penchent pour l'instant sur cette mutation fondamentale. On préfère attendre une improbable reprise économique ou encore fuir en avant, en invoquant la libéralisation des marchés comme une véritable panacée.

Les causes se précisent

Pourtant plusieurs causes commencent à être pointées du doigt, qui nous aident à comprendre les transformations en cours. La première a trait à *la circulation internationale du capital et à la division internationale du travail*. Les multinationales ont cherché à diminuer leurs coûts de production en allant s'installer dans les pays à main-d'oeuvre bon marché. Qu'on pense à la plupart de nos vêtements qui proviennent désormais des pays du Sud-Est asiatique. Le travail, dira-t-on alors, n'est pas rare mais il a démenagé. Une deuxième cause identifiée touche *le pouvoir grandissant des institutions financières et les jeux de spéculation* auxquels il a donné lieu. De même que la spéculation sur les propriétés ne créent pas plus de logements, les fusions de compagnies sont devenues un jeu cruel qui diminue les emplois disponibles. Une troisième cause est plus lo-

cale. *Nos milieux d'affaire ont manqué de vision à long terme*, investissant peu dans la recherche et le développement, et encore moins dans le recyclage de la main-d'oeuvre. Pour survivre, les industries ont alors suivi les lois du marché et cherché des solutions qui faisaient baisser le coût de leur main-d'oeuvre et assez rapidement l'importance même de celle-ci.

Mais l'analyse doit pousser plus loin, car la cause qui rend possibles toutes les précédentes est de mieux en mieux cernée. Il s'agit de *la révolution de l'information*. C'est elle qui rend possibles les communications internationales, les opérations bancaires et l'utilisation des nouvelles technologies. C'est elle qui permet désormais de produire de plus en plus de biens avec de moins en moins de personnel, comme le rappelle Jacques Robin dans sa contribution. Mais alors, que fera-t-on de toutes ces personnes qui ne trouveront vraisemblablement pas de travail ou alors seulement un travail précaire ?

L'avenir du travail

C'est ici qu'il faut examiner les diverses solutions qui sont actuellement avancées pour sortir de la crise³. Chose certaine, il ne semble pas qu'il faille attendre, comme certains le font, un *produit-moteur* qui relancerait toute l'économie, comme l'électroménager et l'automobile l'ont fait dans les années cinquante. Du côté syndical, on cherche à *transformer l'organisation du travail* et à *participer aux décisions* qui se prennent dans l'entreprise. De tels efforts vont certainement permettre un plus grand pouvoir des travailleurs sur leur emploi et contribuer à civiliser les licenciements éventuels. Ils ne résolvent pas nécessairement le problème des personnes sans emploi.

Certains parlent de concertation entre

les entreprises, les syndicats et l'État pour mettre sur pied une politique de *plein emploi*. Dans le contexte actuel, certains sont sceptiques quant aux emplois qui seront ainsi créés. Car, depuis plusieurs années, il ne se crée guère plus d'emplois permanents. Si le plein emploi doit signifier que la moitié des gens qui travaillent, et même davantage, devront se contenter d'un emploi mal payé et précaire, il n'y a pas là une solution satisfaisante.

D'autres envisagent *le partage du travail*. Des semaines de quatre jours, des retraites anticipées peuvent effectivement créer de nouveaux postes disponibles. Reste à savoir si ce partage s'accompagnera de compensation financière ou s'il signifiera une baisse de revenus, comme c'est déjà le cas.

Certains observateurs soulignent qu'il faudra bien toucher à *la fiscalité* et imaginer une réforme en profondeur de la redistribution des revenus. Car les produits de l'industrie informatisée ont été rendus possibles grâce à l'investissement, par le biais des subventions et de l'éducation, de toute une société. Il est donc juste que les bénéficiaires puissent être remis en circulation et donc profiter à toute la société. Un *revenu minimum garanti* serait alors la pièce maîtresse d'une telle réforme. Mais on discute encore des différentes formes qu'il pourrait prendre.

1. Membre du comité de rédaction de *Relations*, l'auteur est agent de recherche au Centre Saint-Pierre.

2. Le travail dont il est question dans ce dossier demeure le travail *rémunéré* ou *salarié*, celui qui est socialement reconnu et valorisé. Nous sommes conscients que le dossier n'aborde pas la question du travail non rémunéré, pendant longtemps le domaine des femmes, que ce soit dans le travail domestique, le bénévolat, etc. De plus, la problématique proposée ici touche avant tout les sociétés dites «développées». Dans la plupart



Palement Direct INTERAC

Le travail rémunéré est-il, pour les femmes comme pour les hommes, le seul lieu de valorisation sociale ?

Trois conditions pour aller plus loin

S'il est vrai que nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution, il est vraisemblable que toutes ces solutions devront être retenues et articulées les unes avec les autres. Il y a cependant certaines conditions pour qu'un tel projet de société et de civilisation puisse voir le jour.

Une *première condition*, c'est de rompre avec l'idéologie du laisser-faire et du primat de la loi du marché. Contrairement à ce qu'il prétend, l'État intervient dans notre économie et l'oriente en profondeur. Qu'on pense, à titre d'exemple, que les divers paliers de gouvernement investissent, au Québec, l'équivalent de la moitié du produit intérieur brut (PIB). De même, les seuls investissements du

ministère de la Santé et des Services sociaux représentent 7% de la richesse collective des Québécois. Or, ces sommes ont suffi, à elles seules, à créer un développement à deux vitesses dans toutes les régions du Québec. Il nous faut donc une intervention de l'État, mais avec un autre modèle de développement que celui qu'il a pratiqué jusqu'ici.

La *deuxième condition*, c'est le déve-

Il nous faudra bien revoir la place du travail comme institution centrale de notre société et lieu privilégié de la socialisation des individus. Si le travail cesse d'être l'institution centrale de référence, par quoi va-t-on le remplacer ?

loppement, dans la société civile, de l'esprit coopératif et de la coresponsabilité, comme le souligne le texte d'Yvan Comeau. La solidarité est aujourd'hui fragile, mais les culs-de-sac que nous rencontrons dans tous les domaines nous incitent à la redécouvrir. Inutile d'ajouter

qu'il y a ici une gageure majeure. Le « chacun pour soi » est devenu une règle suicidaire. Travailler à recréer un tissu de fraternité, construire la convivance, multiplier les réseaux de personnes qui vivent déjà autrement, autant de pistes indispensables pour trouver des solutions neuves.

Enfin, *troisième condition* et non la moindre, il nous faudra bien revoir la place du travail comme institution centrale de notre société et lieu privilégié de la socialisation des individus (voir l'article de Jacques Boucher). Si le travail cesse d'être l'institution centrale de référence, par quoi va-t-on le remplacer ? Comment la socialisation se fera-t-elle pour tous ces jeunes, par exemple, qui n'ont jamais connu de vrai travail, et qui sont devenus marginalisés quand ce n'est pas profondément atomisés ? Retrouver sa propre humanité et sa capacité de tisser des liens avec les autres sera sans doute la piste fondamentale. Mais il faudra bien lui donner des lieux où elle pourra se tracer. Les efforts déployés pour mieux distinguer le travail des multiples activités sociales et créatrices semblent aller dans ce sens. De même, l'alternance entre des temps de travail et des temps de formation ou d'implication sociale. Les Églises, elles aussi, devront renouveler leur pensée sur le rôle du travail, et il faut espérer que les *Journées sociales*, qui se tiennent à Chicoutimi du 30 avril au 2 mai 1993, soient un premier effort en ce sens.

Somme toute, une ère nouvelle est en train de s'ouvrir. Nous entendons continuer de la surprendre. ■

des pays du tiers monde, la question du travail se pose dans des termes assez différents. Sans doute faudra-t-il, pour penser l'avenir du travail, tenir compte de l'expérience de *tous* les exclus du travail salarié...

3. La crise actuelle se situe à un double niveau : une crise économique conjoncturelle (la fameuse « récession » qui n'en finit plus de finir !) et une crise structurelle et culturelle du travail. Malgré les liens qui existent entre les deux, la seconde est beaucoup plus fondamentale. Elle restera entière même si nous réussissons surmonter la première.

RÉAMÉNAGER LE TRAVAIL

par Jacques Boucher¹

Travailler, c'est trop dur; mais voler, c'est pas beau; demander la charité, c'est quelque chose je peux pas faire.

Zachary Richard

Jamais on n'aura autant couru après le travail, un travail qui existe pourtant de moins en moins; en même temps, on réclame le droit de le quitter lorsqu'on juge ses conditions inacceptables, comme en fait foi la contestation des modifications prévues à l'assurance-chômage (Loi 113). Situation paradoxale: d'une part, on conteste le travail, voire même on le refuse; d'autre part, on réclame le plein emploi et on considère le sous-emploi comme une injustice grave, surtout celui des jeunes et des femmes qui se voient ainsi privés d'une voie privilégiée d'intégration sociale. Le travail apparaît tantôt comme valorisant, lieu de réalisation personnelle et sociale, tantôt comme nécessité, enfermement, déshumanisation, aliénation.

Des aspects très contradictoires du travail se cachent sous ce paradoxe. Essayons d'y voir un peu plus clair, en essayant d'abord l'évolution historique de cette notion du travail.

Le travail et l'histoire

Le mot «travail» a plusieurs sens, parfois très différents. Couramment, il désigne une activité humaine servant à produire des biens ou des services, pour soi ou pour d'autres. Mais le travail est très souvent associé à la contrainte, au labeur, à la pénibilité et même à la souffrance.

C'est à cette dernière acception du concept qu'adhéraient les Grecs. Pour eux, le travail était associé à la nécessité, aux contraintes de la survie; l'idéal du citoyen était de s'en libérer, en réduisant

ses besoins par l'ascèse, afin de vaquer à des activités nobles, celles de la bonne marche de la polis (politique) et de la conduite humaine (philosophie). En pratique, on se libérait surtout du travail en le reléguant aux non-citoyens, c'est-à-dire aux esclaves et aux femmes. Tout au long de l'Antiquité, le travail s'exerçait donc sous la forme de l'esclavage. Plus tard, au cours du Moyen Âge, une bonne

C'est le travail comme tel, c'est-à-dire le travail salarié, qui est contesté. On le considère comme abrutissant, inhumain, comme un véritable gaspillage d'énergie et de ressources. Partie intégrante du productivisme, il serait en quelque sorte irréformable.

partie de l'activité productive s'accomplissait sous le mode du servage: pour avoir accès à la terre, le serf était contraint à des services continus au profit du seigneur, soit sous forme de produits, soit sous forme de travail direct.

Cet aspect contraignant et pénible du travail, nous le retrouvons aussi dans la tradition judéo-chrétienne, particulièrement dans cette sentence biblique: «*Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front*». Cependant, cette même tradition revient continuellement sur le travail comme participation à la création divine. Les Grecs reconnaissaient d'ailleurs cette portée de l'activité humaine, dans le gouvernement de la cité (polis) et dans la création ou oeuvre, c'est-à-dire la poïesis. Au Moyen Âge, le travail de l'artisan

n'était pas associé au labeur, mais à la création. Il ne travaillait pas, il oeuvrait. Aussi devenait-il compagnon (artisan diplômé) après la réalisation de son «chef-d'oeuvre».

Jusqu'à-là, la rémunération du travail sous forme de salaire n'existait pas, sauf dans quelques rares cas, comme ceux du manoeuvre et du journalier employés par l'artisan. Ce dernier n'était pas salarié, car il négociait directement le prix de son produit avec son client. C'est le capitalisme industriel qui a généralisé le travail salarié, à partir du XVIIIe siècle. Lorsque nous parlons de travail aujourd'hui, c'est surtout à cette forme de travail que nous nous référons.

L'incontournable labeur

Paradoxalement, pour généraliser le travail salarié, en soi libre, on a dû recourir à la contrainte. Pour briser l'attachement des artisans à leur liberté de circulation et à leur solidarité, entre autres sur le plan des tarifs, les États ont utilisé différentes lois contre le vagabondage et pour l'abolition des corporations et coalitions d'artisans ou de métiers. Historiquement, c'est donc par l'intervention étatique qu'a été créé le marché du travail, supposément libre! En principe, l'individu peut y offrir librement sa prestation de travail, moyennant une rémunération qu'il peut, librement encore une fois, négocier avec le capitaliste. Le travail de-

1. Membre du comité de rédaction de *Relations*, Jacques Boucher est étudiant au doctorat en sociologie et chargé de cours à l'UQAM.
2. Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste*, Paris, Maspero, 1976.
3. Sur ce point, voir les premiers textes de

vint ainsi une marchandise, comme l'a si bien démontré Marx. Il s'agit évidemment d'une marchandise particulière, puisqu'elle doit continuellement être reproduite (salaire) pour être disponible, mais aussi parce qu'en plus d'être un objet d'échange contre rémunération, elle met en cause un sujet dans les rapports sociaux.

Les analystes ont fait ressortir comment cette reproduction (survie) entraînait, pour l'ouvrier, un travail contraignant: en perdant progressivement ses propres moyens de subsistance, il se voyait forcé de recourir au travail salarié. Aussi a-t-on beaucoup insisté sur l'aliénation du travail, le travailleur devenant dépossédé tant des moyens de production (propriété) que du contrôle sur les activités de son travail². En fait, avec l'implantation du taylorisme, qui évacuait au maximum l'aspect «conception» du travail ouvrier et qui spécialisait les tâches, on a réduit à presque rien la dimension «oeuvre» du travail. En plus de réduire le travail à la simple exécution, les directions d'entreprises prenaient aussi le contrôle des temps d'exécution, avec le chronométrage et la chaîne de montage.

Malgré tout, la contrainte du travail n'a jamais pu être totale, à cause de la résistance ouvrière. Dès le XIXe siècle, les revendications ouvrières ont visé la durée du travail: on exigeait un maximum de huit heures de travail par jour. On connaît bien aussi la résistance des ouvriers de métier à la taylorisation de leur travail. De même se rappelle-t-on les luttes des ouvriers non qualifiés (ou spécialisés) pour la reconnaissance de leurs syndicats industriels et de leurs revendications salariales, au cours des années 1930 surtout. Il en résulta un compromis social: les ouvriers acceptèrent les conditions pénibles et peu valorisantes de l'organisation taylorienne du travail, en échange de la reconnaissance de leurs syndicats et de la possibilité de négocier des salaires qui leur donneraient un accès plus large à la consommation. Ce compromis, habituellement désigné comme le fordisme³, était appuyé par les politiques sociales de l'État-providence telles que l'assurance-chômage, les soins de santé, l'assistance sociale.

Ces différentes ententes et mesures contribuèrent à compenser ou à alléger la contrainte du travail salarié et donnèrent leurs fruits au cours des trente années d'essor qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale. Mais le compromis commença à s'effriter à partir de la fin des années 1960, avec le refus grandissant des travailleurs de se plier plus longtemps aux exigences de l'organisation taylorienne du travail. Ce refus est devenu un facteur central de la crise qui perdure depuis le milieu des années 1970. Pour la régler, les directions d'entreprises et d'établissements ont eu recours à des stratégies diversifiées. Dans bien des cas, on a voulu renforcer les méthodes tayloriennes: contrôles avec l'aide des nouvelles technologies et politiques néo-libérales telles que le rétrécissement de la protection du revenu et le redéploiement des règles du marché grâce à l'utilisation du travail précaire.

Il arrive, cependant, qu'on recherche l'implication des salariés; on voit en effet certaines expérimentations d'une au-

thentique démocratisation du travail. Cette démocratisation est justement l'un des objectifs des nouvelles stratégies syndicales.

On conteste le travail

La remise en cause du travail dépasse pourtant les seules conditions tayloriennes de son exercice. C'est le travail comme tel, c'est-à-dire le travail salarié, qui est contesté. On le considère comme abrutissant, inhumain, comme un véritable gaspillage d'énergie et de ressources. Partie intégrante du productivisme, il serait en quelque sorte irréformable.

La première contestation radicale a été articulée par Ivan Illich⁴. Pour lui, le travail salarié est utilisé pour la production de valeurs d'échange qui entrent donc dans le jeu du marché. Or elles ne sont pas nécessairement des valeurs d'usage, car à partir d'un certain niveau



Jean-François Leblanc/STOCK

Loisirs et temps libre ont toujours été une revendication des travailleurs contre la domination du travail; mais pour de plus en plus de gens, ils sont maintenant devenus la conséquence forcée du chômage et du travail précaire.

la théorie de la régulation: Michel Aglietta, *Régulation et crise du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy; Benjamin Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois, 1979.

4. *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973 et *Le chômage créateur*, Paris, Seuil, 1977.

de production, ces biens et services, normalisés et standardisés, répondent non plus à un besoin réel mais à une dépendance créée et entretenue par le système marchand. Ainsi, le chômage, c'est-à-dire la sortie du travail marchandisé, pourrait devenir créateur, en autant que soit reconnue l'utilité sociale d'activités non rémunérées et conviviales.

Selon André Gorz⁵, on pourrait dépasser les limites et les contraintes du taylorisme par la recombinaison et la requalification du travail, par la participation à son organisation. Le problème insurmontable se trouve du côté de la complexification de la machine industrielle, qui sépare le salarié et son activité productive partielle de l'ensemble de la production de ce système, ce qui l'empêche d'en saisir le sens. En effet, la quantité de savoir concentré dans un produit, y compris le plus simple, peut et pourra de moins en moins être maîtrisé par un individu ou même par plusieurs. Ainsi, une scission de plus en plus profonde s'est opérée entre savoir collectif et salarié, entre travail et vie. Le type d'intégration sociale opérée par le travail s'arrête à la fonctionnalité sociale. Elle est hétéronome, commandée de l'extérieur, selon les règles, productrice de dépendance et non pas d'autonomie, car l'autonomie suppose la coopération entre les individus.

Or cette hétéronomie s'amplifie avec le développement des bureaucraties tant privées qu'étatiques et elle est productrice de dysfonctionnement social, de dualisme social. En effet, avec la complexification industrielle et les développements technologiques, il se crée une élite technique très qualifiée, qui travaille de longues heures, alors que la majorité est refoulée dans des emplois secondaires ou au service de cette élite. La forme salariée du travail devient donc productrice d'iniquité sociale.

Cette critique du travail trouve des échos chez des analystes québécois qui, par exemple, cherchent à identifier, dans certaines conduites collectives, des voies «alternatives» productrices d'«émancipation⁶», ou encore de nouveaux types de travailleurs («néo-prolétaires»), surtout chez des jeunes et chez des femmes, plus attachés à des activités créatives et épanouissantes qu'à la contrainte du travail salarié continu⁷. Ces analyses s'inspirent également de la thèse de Touraine⁸ sur le passage actuel de la société industrielle, fortement centrée sur la production et le travail, à une société «postindustrielle» ou «programmée», où les enjeux sociaux se situeraient beaucoup plus du côté de la consommation, de l'information, bref de la culture, que du travail. Il s'agit donc d'une

critique profondément culturelle du travail comme valeur, délaissé au profit d'autres valeurs plus proches de la vie privée et communautaire, au point que le travail serait devenu de moins en moins une référence d'analyse⁹.

On voit bien aussi que cette critique est étroitement reliée à la contrainte de

Il existe deux types de critique du travail salarié. L'une fait ressortir le côté aliénation et dépossession du travail salarié. L'autre est une remise en cause du travail comme tel, dans sa forme salariée, comme lieu d'insertion sociale et de réalisation humaine.

la consommation (surconsommation) et à la conscience écologique¹⁰. Avec le fordisme, comme le souligne Gorz, l'ouvrier-producteur s'est mué en ouvrier-consommateur, de sorte que sa socialisation se fait beaucoup plus par le biais de la consommation («consommationnisme»). Aussi, l'ouvrier de la société d'«abondance» de l'Après-Guerre regarde-t-il le travail surtout comme un instrument, un moyen (le salaire), qui lui donne accès à la société de consommation¹¹.

Dans cette société industrielle mue par le productivisme et le consommationnisme, et qui engendre tant le gaspillage des ressources que le gaspillage humain, le travail salarié reste donc une contrainte. On n'y reconnaît plus le côté oeuvre (*poiésis*) ou créativité. C'est en dehors du travail salarié qu'on doit désormais le rechercher, ce qui commande un réaménagement ou une redistribution de la masse de travail nécessaire.

Le réaménagement du travail

Il existe donc deux types de critique du travail salarié. L'une est plus interne au travail, à son organisation, et se situe plus sur le terrain économique et politique, dans le sens d'un partage du pouvoir sur le lieu du travail. Elle fait ressortir

le côté aliénation et dépossession du travail salarié. L'autre, qui se situe plus dans le champ de la culture, des valeurs, est une remise en cause du travail comme tel, dans sa forme salariée, comme lieu d'insertion sociale et de réalisation humaine. Mais il faut bien voir qu'au-delà de leurs différences, ces critiques du travail se rejoignent. Fondamentalement, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de diminuer la portée contraignante du travail, pour donner plus d'espace à sa dimension création.

Par contre, au plan stratégique, la différenciation des analyses se confirme. Dans le premier cas, on cherche le changement de l'organisation du travail, la participation ouvrière et, plus globalement, la démocratisation du travail¹². Il s'agit d'un réaménagement interne du travail et on pense qu'un tel changement pourrait se répercuter sur l'ensemble de la société. Dans l'autre cas, le travail paraît irréformable dans sa nature salariée et hétéronome, même quand l'on croit que le travail taylorisé puisse être organisé autrement. Comme il demeure néanmoins incontournable, la seule issue consiste à en réduire au minimum la place dans la vie des individus.

Il faut donc diminuer la durée du travail pour gagner plus de temps libre: pour des loisirs, certes, mais surtout pour s'adonner à des activités autonomes de production pour soi ou pour les autres, de participation sociale et politique, de création culturelle, aux travaux domestiques et au partage des tâches, etc. Cette réduction devrait permettre, en même temps, une redistribution plus équitable du travail, pour éviter le développement d'une société duale, éclatée, «cassée en deux¹³». Enfin, insistent les auteurs, elle doit s'effectuer sans baisse de salaires. Sinon, elle ne créerait pas de temps libre, puisqu'une bonne partie des salariés devraient alors consacrer ce temps à un deuxième emploi ou à un travail autonome pour répondre aux nécessités de la vie courante.

La réduction de la durée du travail est désormais possible, car le dévelop-

5. *Adieux au prolétariat*, Paris, Seuil, 1980 et surtout, *Métamorphoses du travail. Quête de sens*, Paris, Gallilée, 1988.
6. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux, *À propos d'autogestion et d'émancipation*, Québec, IQRC, 1988.
7. Marc Lesage, *Les vagabonds du rêve*, Montréal, Boréal, 1986.
8. Voir plus particulièrement *La société postindustrielle*, Paris, Denoël, 1969, *Production de société*, Paris, Seuil, 1973, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.
9. Claus Offe, «Le travail comme catégorie

pement technologique, avec la même quantité de travail humain, permet de produire beaucoup plus et mieux. On avance même la possibilité de ramener la journée de travail à deux heures, sans perte¹⁴.

Par ailleurs, cette diminution ne concerne pas seulement la semaine ou la journée. En effet, le prolongement de la scolarité et le devancement de la retraite, ainsi que l'institutionnalisation des vacances et des congés payés, ont aussi diminué la durée du travail. De plus, depuis quelques années, on a vu apparaître, dans des conventions collectives du secteur public surtout, mais également du secteur privé, des clauses permettant des absences temporaires du travail (par exemple, des congés parentaux), sous forme de congés sans traitement ou à traitement différé, ou encore des absences partielles, grâce à des congés à temps partiel. Dans ce cas, il y a bien une baisse du salaire direct, mais qui devient acceptable pour le salarié, compte tenu de ses besoins du moment et de son propre choix.

Une nouvelle réflexion

Malgré cette réduction de la durée du travail, le chômage demeure très élevé et le temps de travail, très inégalement réparti. Il est donc nécessaire, pour les principaux acteurs sociaux, d'amorcer une nouvelle étape de réflexion sur cette question.

Cette réflexion, et les plans d'action qui en résulteraient, devraient porter sur chacun des deux terrains identifiés. Sur le terrain même du travail, il faudrait voir, à partir des expériences déjà en cours, comment le temps libéré à l'intérieur même du temps de travail, pour la communication et la participation des salariés, aboutit à de meilleurs rendements et à une plus grande satisfaction au travail. Quant à la réduction du temps de travail, on devrait explorer les possibilités



Jean-François Leblanc/STOCK

La nouvelle réflexion qui s'impose sur le travail ne concerne pas que l'emploi: elle oblige à revoir tous les rôles sociaux, dont un nouveau partage des tâches, privées et publiques, rémunérées ou non, entre les hommes et les femmes comme entre la majorité et les minorités.

d'horaires flexibles, d'aménagement de la semaine de travail et de libération de temps pour la formation professionnelle et personnelle. Il faudrait aussi continuer d'imaginer d'autres moyens de réduire le temps de travail afin de mieux le répartir dans la population. D'autre part, il serait vain d'en arriver à ce partage sans une meilleure redistribution des revenus; sur ce plan, il faut approfondir la question de la non-perte de salaire et s'interroger sur la signification du plein emploi.

Voilà donc quelques défis importants pour les mouvements sociaux. Depuis plus de dix ans déjà, les syndicats ont proposé la réduction progressive du temps de travail, sans perte de traitement, comme un des moyens pour en arriver au plein emploi. Plusieurs groupes du mouvement populaire et communautaire, du mouvement des jeunes et du mouvement des femmes ont adopté la même position. Aussi les a-t-on retrouvés, côte à côte avec les syndicats, lors de la manifestation du 7 février dernier contre la Loi 113. D'autre part, des alliances entre ces divers groupes sociaux s'approfondissent sur de nouvelles questions, comme l'équité salariale, l'amélioration

de l'employabilité des sans-emploi, le développement de formes alternatives de production, la protection du revenu, etc.

Sans doute cette force sociale aurait-elle encore plus de poids si elle se concertait mieux et si les différentes organisations réussissaient à dépasser, les unes envers les autres, certains préjugés, prétentions ou craintes tenaces, ou encore des attentes démesurées. Mais un autre acteur social manque cruellement à l'appel et semble en panne d'imagination: c'est l'État. Que le patronat ait carrément dit non à cette réforme du travail, au nom de la compétitivité dans le contexte de la concurrence internationale, tout en cédant à quelques endroits sous la pression de la négociation, cela ne nous surprend guère. Mais nos deux gouvernements ne savent que dire et s'enfoncent dans leurs politiques néo-conservatrices de chasse aux «faux» chômeurs et assistés sociaux¹⁵. Le problème, c'est qu'ils entraînent avec eux des centaines de milliers de victimes qui n'ont rien à voir avec cet immobilisme mêlé de fixation idéologique. Vivement un changement politique! ■

de la sociologie», *Les temps modernes*, avril 1985, p. 2058-2094.

10. Voir André Gorz, *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée, 1991.
11. John H. Goldthorpe, David Lockwood, Frank Bechhofer et Jennifer Platt, *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 1972.
12. Voir le dossier «Repenser le travail», *Relations*, no 580, mai 1992.
13. *Relations*, nos 545, 559, 579 et 584.
14. Adret, *Travailler deux heures par jour*, Paris, Seuil, 1977.
15. Voir le dernier numéro de *Relations*.

LES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL

par Yvan Comeau¹

faut-il uniquement compter sur les méga-projets pour créer des emplois? Doit-on se fier exclusivement aux investisseurs privés et aux forces du marché libre pour avoir du travail? Existe-t-il une alternative au travail précaire? Comme en Italie, en France, en Espagne et ailleurs dans le monde, quelques milliers de Québécoises et de Québécois ont décidé de ne plus attendre et de mettre sur pied, collectivement, une entreprise. Ces personnes ont alors trouvé plus qu'un emploi. Une coopérative de travail, c'est aussi un milieu de vie sociale, de formation et de réalisation de soi. C'est la forme d'organisation du travail qui offre le plus grand potentiel de démocratisation.

Un contexte favorable

Si l'apparition des premières coopératives de travail remonte au XIXe siècle,

elles font maintenant partie des nouvelles formes d'organisation du travail et sont de mieux en mieux connues. En effet, dans le monde du travail, des transformations encore inimaginables il y a seulement quinze ans se produisent. Aujourd'hui, les travailleurs prennent part à la propriété dans plusieurs centaines d'entreprises québécoises (Comeau et Lévesque, 1992), avec, évidemment, des conditions fort variables de participation aux décisions. De leur côté, les coopératives de travail croissent régulièrement depuis 1970, suivant en cela le chemin tracé par les coopératives forestières, dont certaines existent depuis 1940 (Lévesque et al., 1985, 23 à 28). D'après la Fédération québécoise des coopératives de travail, il existait 114 coopératives de travail au début des années 1990, regroupant environ 5 000 travailleurs (Fédération, 1990).

Cette exploration de nouvelles façons d'organiser la production s'inscrit dans un contexte historique particulier. On constate que les travailleurs optent plus facilement pour la coopération du travail

lors des récessions (Antoni, 1970: 17). On comprend alors l'essor qu'ont connu les coopératives de travail au Québec, au milieu des années 1970 et au début des années 1980.

Une coopérative de travail, c'est un milieu de vie sociale, de formation et de réalisation de soi. C'est la forme d'organisation du travail qui offre le plus grand potentiel de démocratisation.

LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

La coopérative de travail est une appellation légale désignant une corporation qui regroupe des personnes ayant des besoins communs et qui, afin de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise selon les principes de la coopération.

Selon ces principes, chaque membre a droit à une voix; le rendement sur le capital social est limité; une réserve impartageable doit être constituée; l'affectation des excédents est faite à la réserve et aux membres selon les opérations effectuées par chacun; on cherche à promouvoir la coopération entre les membres et la coopérative, et entre les diverses coopératives elles-mêmes; l'entreprise développe aussi l'éducation coopérative.

Cette appellation légale recouvre toute une variété d'organisations qui influencent les attitudes des sociétaires à l'égard de leur coopérative.

De même, comme c'est le cas pour les entreprises traditionnelles, le soutien technique et financier aux coopératives naissantes est déterminant pour leur avenir (Conforth et Thomas, 1988). Elles ont une productivité et des chances de survie qui s'apparentent à celles des entreprises privées dans des secteurs de même nature (Defourny, 1990: 30; 149-150).

À l'heure actuelle, plusieurs organismes spécialisés peuvent venir en aide

1. Chargé de cours au Département de sociologie de l'UQAM, l'auteur poursuit des recherches sur les coopératives de travail et sur les associations communautaires.



Si les coopératives de travail sont un des moyens pour développer l'emploi, elles ne sauraient, à elles seules, répondre aux revendications des femmes pour une juste part du marché du travail.

au démarrage et à la consolidation des coopératives de travail, ou les regrouper et les représenter: les corporations de développement économique, le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois, le Regroupement québécois des coopératrices et coopérateurs du travail, la Conférence des coopératives forestières du Québec et la Fédération québécoise des coopératives de travail. Sur le plan financier, la SDC (Société de développement des coopératives), intégrée à la SDI (Société de développement industriel) du Gouvernement du Québec, garantit des prêts aux coopératives de travail; les travailleurs sociétaires peuvent aussi investir dans leur propre coopérative, en cotisant au RIC (Régime d'investissement coopératif), qui autorise alors une déduction fiscale.

Enfin, une hypothèse veut qu'un mouvement culturel favorable à l'autogestion et à la coopération incite davantage les travailleurs à créer leur coopérative. À ce propos, on observe que le travail répétitif, isolé, robotisé et aliénant, satisfait de moins en moins les travailleurs, même très bien payés, et ce depuis le milieu du siècle. Ainsi, on a noté, dès les années 1950, une baisse de la satisfaction au travail chez les employés de bureau et chez les cols bleus (Cooper, Morgan, Folley et Kaplan, cité par Côté-Desbiolles, 1979: 15).

Conditions de satisfaction

Après une recherche de deux ans sur la satisfaction des travailleurs dans les coopératives de travail au Québec, nous constatons que plus l'entreprise est autogérée, plus les travailleurs sont heureux, du moins ceux qui mettent l'accent sur la qualité de vie au travail. Même si la grande majorité des coopératives de travail appliquent les règles de la démocratie au travail, quelques entreprises coopératives s'en tiennent néanmoins à un mode de gestion traditionnel, parce que les gestionnaires de ces entreprises connaissent mal la gestion coopérative.

Il semble que les producteurs des coopératives privilégient la satisfaction et l'autonomie au travail plutôt que l'argent (Logan, cité par Rothschild-Whitt et Whitt, 1986). Voulant actualiser leurs compétences, ces sociétaires préconisent un mode de supervision qui fait place à leur créativité. Aussi, ces personnes aiment-elles leur métier et accordent un grand intérêt au secteur d'activités de l'entreprise. Par ailleurs, un certain nombre de membres, dont la proportion varie selon les coopératives, sont plutôt motivés par des questions économiques et leur degré de satisfaction dépend de la rentabilité de leur entreprise. Ces personnes apprécient tout particu-

lièrement la forme de propriété qui leur assure un contrôle sur la destination des excédents.

On constate également que la taille des entreprises a une influence sur la satisfaction. Les entreprises comptant un nombre élevé de travailleurs pratiquent plus difficilement l'autogestion. Si les petites coopératives favorisent «naturellement» la circulation de l'information et l'expression des travailleurs, il est tout de même possible, dans une grande entreprise, de créer des instances intermédiaires entre le conseil d'administration et l'assemblée générale, permettant aux membres de s'exprimer et aux gestionnaires de connaître l'avis des travailleurs.

En faisant la synthèse de notre recherche, nous avons constaté que cinq concepts influencent la satisfaction ou le mécontentement des travailleurs dans les coopératives de travail: la démocratie, l'autonomie, le collectif, l'investissement et la compétence.

- Par la *démocratie*, c'est la majorité qui exerce la souveraineté et le pouvoir. Dans leurs réponses au questionnaire, les travailleurs identifient la démocratie comme premier facteur de satisfaction. Plus concrètement, ils apprécient d'avoir accès à toute l'information sur l'entreprise. Ils appuient toute pratique visant à les consulter et à les faire participer. Au contraire, le man-

que d'information, le peu de pouvoir réel et une prise de décisions sans règles claires et connues les déçoivent.

- *L'autonomie* donne aux travailleurs une impression d'ouverture et développe chez eux un fort sentiment d'appropriation de l'entreprise. Dans le travail proprement dit, les travailleurs aiment la responsabilité individuelle et collective pour organiser le travail. Leur satisfaction s'accroît si on pratique une rotation des tâches qui tient compte à la fois de leurs capacités et des besoins de l'entreprise.
- On entend ici par *collectif* l'esprit communautaire et la valeur accordée au groupe. Le partage d'une culture de la solidarité vient agrémente les rapports avec les collègues; par contre, chez certains camarades, les sociétaires déplorent l'absence de vision de l'intérêt commun, l'individualisme et la recherche d'un intérêt personnel. Par ailleurs, des mesures comme une rémunération tenant compte du nombre d'enfants, la possibilité d'utiliser les équipements collectifs à des fins personnelles et les rencontres hors travail témoignent de la prise en compte, par le collectif, de la vie privée.
- *L'investissement*, c'est-à-dire l'implication financière des membres et leur attitude quant à l'utilisation des surplus, est un autre facteur de satisfaction. Les producteurs sont toujours très heureux de pouvoir décider collectivement de la destination des profits. Quant aux risques de l'investissement, le comportement et la satisfaction des sociétaires se comparent à ceux des entrepreneurs privés (Defourny, 1990: 172-173). La rentabilité de l'entreprise constitue un objectif à atteindre et un élément de satisfaction important. On s'assure de la sécurité des placements et on investit de façon calculée dans l'entreprise, afin d'assurer son succès financier.

- La *compétence* des membres désigne enfin un ensemble de phénomènes qui influencent la satisfaction au travail. On apprécie celles et ceux qui démontrent de l'intérêt au travail et des capacités intellectuelles et pratiques; mais on se montre déçu des sociétaires ou des collègues qui connaissent peu l'administration (la compréhension des bilans financiers, par exemple) ou le fonctionnement démocratique lors des prises collectives de décisions.

Quelques défis

Un premier défi que rencontrent les coopératives de travail est la méconnaissance de cette forme de propriété. D'ailleurs, cette ignorance est une des insatisfactions des sociétaires, sauf dans les régions périphériques où les coopératives sont mieux connues et plus intégrées à la dynamique locale. En somme, les coopératives et coopérateurs du travail ne se sentent pas suffisamment encouragés.

Un deuxième défi concerne la possibilité de fonder des coopératives de travail avec ceux qu'on considère les exclus de notre société. Les expériences de cette nature ne sont pas encore assez nombreuses pour indiquer comment l'animation et l'éducation coopératives peuvent pallier l'analphabétisme, les difficultés socio-économiques et le manque de spécialisation de cette population.

La création d'un plan de développement constitue un troisième défi. La concertation entre les divers intervenants (gouvernements, syndicats, Corporations et coopératives de développement régional et les organismes de soutien) est encore à faire. De son côté, malgré ses moyens limités, la Fédération québé-

coise des coopératives de travail cherche à regrouper les coopératives de travail qui donnent de la formation, afin d'offrir une gamme complète de services à ses membres.

Un quatrième défi se rapporte à la capacité limitée d'investissement des travailleurs, ce qui entraîne des difficultés de capitalisation pour les coopératives. À cet égard, l'expérience dira dans quelle mesure l'intégration de la SDC à la SDI est heureuse. À court terme, ces entreprises désirent des mesures fiscales appropriées (transférabilité des parts privilégiées à un REÉR). À long terme, il serait souhaitable qu'un capital de risque comme celui du Fonds de solidarité de la FTQ soit institué spécifiquement pour les coopératives de travail. ■

Bibliographie

- Antoni, Antoine, *La coopération ouvrière de production*, Paris, Confédération générale des SCOP, 1970, 133 p.
- Comeau, Yvan et Benoît Lévesque, *La participation des travailleurs à la propriété des entreprises au Québec*, Cahiers du CRISES (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats) no 9204, UQAM, 1992, 34 p.
- Conforth, Chris et Alan Thomas, « Cooperative Development: Barriers, Support Structures and Cultural Factors », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 11, 1990, p. 451 à 461.
- Côté-Desbiolles, Louise-H., *Les attitudes des travailleurs québécois à l'égard de leur emploi*, Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, 1979, 145 p.
- Defourny, Jacques, *Démocratie coopérative et efficacité économique*, Bruxelles, De Boeck/Wesmael, 1990, 235 p.
- Fédération québécoise des coopératives de travail, « La Fédération regroupe 70% des travailleurs », *Au travail ensemble*, automne-hiver 1990, vol. 1, no. 4, p. 4 et 5.
- Lévesque, Benoît, Alain Côté, Omer Chouinard et Jean-Louis Russell, *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, Montréal, UQAM/RQCCT, 1985, 180 p.

RETRAITE BIBLIQUE DE SOCABI

Héritage biblique: portrait de famille

ANIMATEUR: Denis Gagnon, o.p.

DATE: du 25 au 30 juillet 1993

LIEU: Centre de renouveau chrétien des Ursulines, Loretteville

Information et inscription:

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400 boul. Saint-Laurent, Montréal H2R 2Y1; tél.: (514) 274-4381

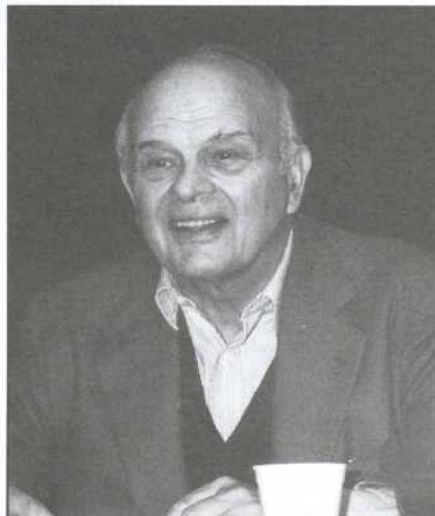
Lettre ouverte à la ministre française du Travail

CHANGER LE TRAVAIL ?

par Jacques Robin¹

Vous avez récemment exposé², avec votre compétence et votre pugnacité habituelles, les conditions qui, selon vous, permettraient des changements tels pour les conditions de travail dans les entreprises que l'on puisse parler « d'un projet politique ».

Vous soulignez que le socle du taylorisme et du fordisme est encore bien en place en France dans les pratiques et les mentalités; aussi n'est-il pas aisé d'instituer une nouvelle « ingénierie sociale du travail³ ». Vous énumérez les obstacles principaux: la prégnance des hiérarchies dans l'entreprise; la persistance des cloisonnements entre tâches d'exécution et de production; le peu d'intérêt porté à la polyvalence. Ces données diminuent, dites-vous, la performance du couple homme-machine. Vous indiquez alors des orientations pour valoriser et rendre



Bernard Hudon

M. Jacques Robin à Montréal.

plus compétitif le travail des hommes: une plus grande qualification des tâches; une recherche des conditions d'autonomie et de responsabilité pour les travailleurs à tous les niveaux; une rémunération qui tienne compte de la qualité du travail et de la productivité.

Dans notre *Lettre Transversales Science/Culture*, nous avons prêté attention à ces questions⁴, car nous sommes, nous aussi, en quête d'autonomie pour l'individu et de responsabilité pour ses actes professionnels et civiques. Mais comment un tel projet politique serait-il crédible s'il laisse de côté les données essentielles de la crise, économique et sociale, où nous entraîne la mutation de la société industrielle?

C'est sur ces données que je me permets d'attirer votre attention.

Nous n'allons pas l'apprendre à notre ministre du Travail: le phénomène dominant, pour ne pas dire totalisant, de notre société est une *informatisation qui, conçue en théorie vers le milieu de ce siècle⁵, ne connaît plus de limites dans ses applications technologiques*. L'accélération est telle, les performances si éblouissantes (ordinateurs, systèmes experts, robotique, télécommunications, biotechnologies...), leurs avantages si évidents (consommation minimale d'énergie, productivité ininterrompue, nouveau rapport au temps, nouvelles règles de partage, nouvelle alphabétisation...) qu'on ne voit pas la conséquence sociale *inélucltable*: pour la première fois de son histoire, l'Homo Sapiens est en voie d'élimination, purement et simplement, de la production de la plupart des biens et des services. *Telle est la spécificité technique, en général méconnue ou mise de côté, des applications du concept d'information et de commande*.

Nous passons avec rapidité d'une *société à base énergétique*, où le développement de l'emploi se faisait par la croissance quantitative des biens, à une *société informationnelle*, automatisée à grande échelle, productrice de biens et

1. Médecin, l'auteur a longtemps travaillé comme Directeur général du Groupe CLIN MIDY INDUSTRIE, puis comme conseiller scientifique de la SANOFI, une filiale d'Elf Aquitaine. Collaborateur du *Monde diplomatique*, il a publié *Changer d'Ère* au Seuil, en 1989, et dirige le mouvement *Transversales Science/Culture* (21 boul. de Grenelle, 75015 Paris), en collaboration avec Edgar Morin, Joël de Rosnay, Riccardo Petrella, etc.
2. Ce texte, d'abord publié dans la lettre *Transversales Science/Culture* no 14, en mars-avril 1992, prenait la forme d'une lettre ouverte adressée à Mme Martine Aubry, ministre française du Travail, qui avait participé, le 20 février précédent, à un débat sur le thème « Changer le travail », organisé par le Centre Galilée.
3. Selon la formule de Benjamin Coriat.
4. *L'entreprise se cherche*, textes de Dominique Genelot, Philippe Lorino, Gérard Mendel, Jean-François Raux, Renaud Sainsaulieu, publiés dans les numéros 4, 5, 6, 7 et 8 de *Transversales Science/Culture*.
5. De fait, jusqu'au milieu du XXe siècle, on n'utilise que deux caractéristiques de la matière: *sa masse et son énergie*. Cette

ère, qui mérite bien le qualificatif d'énergétique, voit les hommes maîtriser des énergies de plus en plus performantes (de l'énergie humaine à l'énergie nucléaire). Dans le cadre de ce que l'on nomme les deux révolutions industrielles, les Occidentaux façonnent alors des objets et organisent des services qui améliorent de façon radicale et sans précédent les conditions d'existence des populations de ces pays. Or une troisième dimension fondamentale, *l'information* n'est mise à jour – après des recherches sur les systèmes de communications militaires, les signaux, les « bruits organisateurs » – que dans la deuxième partie de ce siècle. Cette grandeur physique, mesurable en « bits », peut être stockée, calculée, et introduite dans la commande des machines. Elle donne naissance aux technologies que l'on sait. On concevrait mal qu'une rupture de cette importance puisse être avalée aussi facilement que le fut l'utilisation des sources de plus en plus performantes de l'énergie depuis le néolithique. Nous entrons dans une mutation qui affecte, par sa nature, tout notre système économique, social et culturel. Quand le comprendra-t-on?

de services que l'on ne sait pas répartir. Par là même, nous entrons dans une économie entièrement nouvelle, dominée non plus par la semi-rareté mais, dans bien des domaines, par la reproduction à peu de frais de ces biens et services. Tous les ratios dominants sont à revoir: productivité marginale, PNB, plein emploi, niveaux d'inflation et de taux d'intérêts, rôle des investissements matériels...

Il n'est donc pas vrai, pour les pays développés, que nous entrons dans une troisième révolution industrielle. Nous glissons à toute vitesse dans un système chaotique, où la croissance quantitative non seulement ne secrète plus d'emplois, mais en détruit, aussi bien dans les secteurs agricoles et industriels que dans celui des services. Il faut une bonne dose d'intrépidité (ou de naïveté) pour affirmer que le chômage baissera en France en 1992! Et Michel Rocard lui-même reste au milieu du gué: il déclare avec raison que la reprise n'aura pas lieu demain. Mais il avance, comme principale explication, la fin des innovations entraînant des «30 Glorieuses» (automobile, électro-ménager, télévision...); il ne prend pas en compte le bouleversement bien plus profond du processus économique.

Quel responsable politique osera enfin déclarer: toute accélération de la croissance dans son statut actuel, sous l'impulsion de la fameuse «reprise» tant implorée, augmentera les biens mais aussi le nombre des exclus? Les décideurs de tous bords, les économistes classiques, les industriels les plus compétitifs sont ainsi pris à contre-pied⁶. L'initiative de «croissance» européenne ou mondiale, dont on parle tant, ne fera qu'aggraver la situation tant qu'elle se situera dans le cadre d'un productivisme sans frein.

• Ce n'est certes pas une sinécure aujourd'hui que d'être ministre du Travail: bientôt trois millions de sans-emploi en France, en Angleterre, et sous peu en Allemagne réunifiée; que dire des taux de chômage de l'Espagne, de l'Italie, du Canada? Les USA ont beau tricher sur le dollar et multiplier leurs petits boulots, comme ils s'entendent à le faire, ils dépassent à nouveau la barre des dix millions de chômeurs – sans compter leurs nouveaux pauvres. Et nous savons fort bien qu'au Japon, sans l'oppression des femmes et des sous-traitants industriels, et sans la mise à l'écart, à l'intérieur de l'entreprise, des cadres vieillissants, les chiffres du sous-emploi seraient d'un ordre proche de celui des autres.

On n'arrête pas le progrès et nous aprenons coup sur coup que Général Mo-

tors, Boeing, United Technologies, mais aussi Philips, British Telecom, Usinor, Peugeot, Fiat, Hoechst et des centaines d'autres s'appêtent à «restructurer», ce qui veut dire en clair supprimer des emplois par milliers, voire par dizaines de milliers.

Certes, il y a des pauses dans cette course effrénée: certains secteurs se ré-industrialisent et l'indice du chômage baisse pour un temps; une innovation marquante peut «revigorer» une branche professionnelle et l'on exalte alors l'économie de marché... jusqu'à la prochaine chute. Pour les pays de l'Est et de la Chine, il faudra des ballons d'oxygène

Général Motors, Boeing, United Technologies, mais aussi Philips, British Telecom, Usinor, Peugeot, Fiat, Hoechst et des centaines d'autres s'appêtent à «restructurer»... Ce qui veut dire en clair supprimer des emplois par milliers, voire par dizaines de milliers.

d'un tout autre volume, si l'on parvient, contre toute rationalité économique, à financer leur endettement. Dans la situation où nous en sommes, des décisions économiques et financières de circonstance peuvent faire illusion: manipulations monétaires, desserrement de contraintes étatiques et technocratiques, dérégulation, primes à la mondialisation des entreprises... Elles ne feront qu'un temps.

En ce cinq centième anniversaire, pensons à l'oeuf de Christophe Colomb: au lieu d'explications économiques obsolètes et ésotériques, tenons-nous à l'évidence; la nature du progrès technique informationnel fait éclater les vieux schémas. La formule d'Helmut Schmidt est fautive: les investissements d'aujourd'hui ne représentent pas les emplois de demain. En fait, les surplus de productivité, loin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie sous forme de salaires, d'emplois ou de réduction du temps de

travail, alimentent en priorité, dans notre économie de marché généralisée, l'investissement pour de nouveaux gains de productivité au détriment de la main-d'oeuvre chassée de plus en plus de l'appareil productif.

• Mon cher ministre, vos projets paraissent alors bien insuffisants pour répondre aux problèmes qui ne tarderont pas à nous saisir à la gorge:

- Comment répartir autrement des biens devenant abondants dès que nous permettons la pleine utilisation des capacités technologiques actuelles?
- Comment, comme l'a suggéré Jacques Delors, imaginer de «nouvelles logiques de production et d'échanges»?
- Comment sortir de l'économisme sans frein qui infecte l'Occident et communique son virus à la planète entière, souvent subjuguée, mais où la loi du marché devient, selon les lieux, la loi du marché noir, ou la loi de la jungle?
- Bref, comment raisonner et agir pour échapper à cette exclusion du travail humain au nom de la productivité, qui aboutit à la misère, à la violence et à la drogue?

Un projet politique pour intégrer le changement du travail

Il en va des propositions pour «changer le travail» comme de celles que l'on avance pour «protéger l'environnement». Bien sûr, il faut doter les voitures de pots catalytiques, en arriver à interdire les aérosols nocifs et traiter les déchets. Mais autant emplir le tonneau des Danaïdes si ces mesures ne répondent pas à l'exigence d'un développement économique durable: la transformation de nos modes de production, de consommation et du gaspillage.

Certes, aider au financement des PME-PMI, mieux adapter les formations aux besoins, gérer avec attention la ressource humaine, favoriser les emplois de

6. Il n'est que de suivre les déclarations médiatiques de Paul Fabra ou René Tendon pour comprendre comment ces hommes, dits compétents, refusent de sortir de leur réflexion enfouie dans le seul système marchand.
7. Document Transversales Science/Culture, no 3, mai 1992.

proximité, changer les conditions de travail, nous avons à le faire. Mais les résultats seront sans prise sur les réalités si ces mesures n'accompagnent pas, au niveau d'un grand espace comme l'Europe, des transformations en profondeur de la politique économique et sociale.

Au sein de votre « Fondation pour changer le travail », il nous semblerait crucial que soient débattues trois questions :

- Comment appréhender les rapports travail-revenu de manière à résorber le chômage ?
- Quelle économie multiforme proposer pour l'Europe ?
- Travail et/ou activité : quelle place leur assigner dans le monde de demain ?

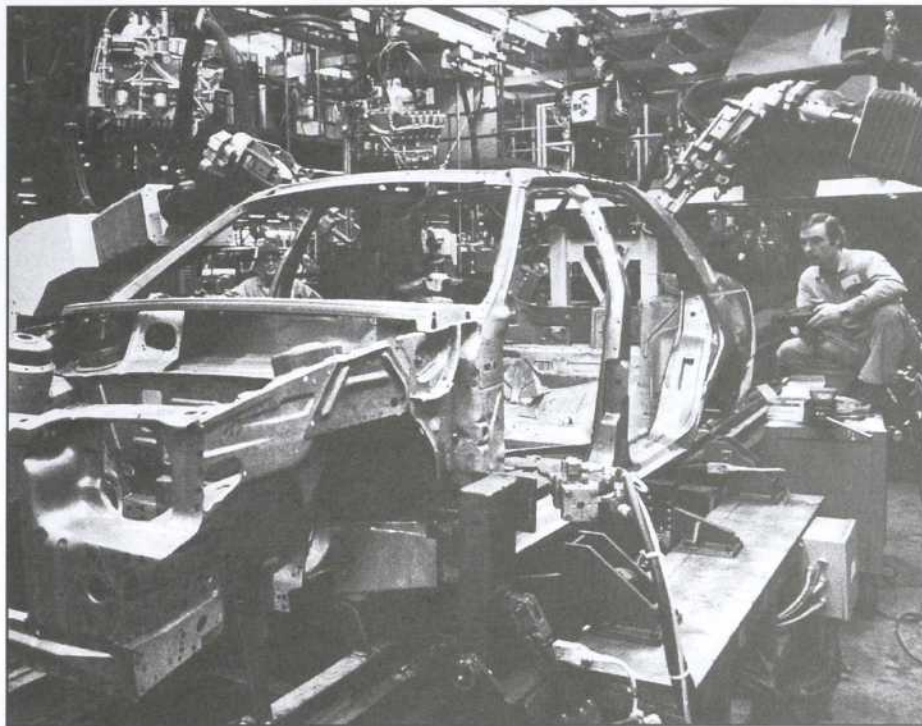
Sur ces points essentiels, *Transversales Science/Culture* suggère des réponses dans un Document dont voici, à gros traits, les grandes lignes :

• Tout d'abord le concret de la pratique journalière : la transformation du lien travail/revenu.

Sous l'impact de l'informatisation généralisée de la société nous avons à sortir des schémas linéaires traditionnels : « travail/emploi → revenu » et « non-travail → chômage/allocation ».

Deux orientations s'imposent conjointement :

- le partage du travail ; pièce maîtresse à généraliser avec ténacité. Son expérimentation à large échelle doit se faire ; des expériences-pilotes multiples sont à implanter par les responsables publics et privés. Dans les propositions de Michel Albert, Dominique Taddei, Guy Aznar⁸, des pistes sont déjà proposées. Mais il faut sur ce terrain pousser l'imagination et les pratiques. Seuls un large partage du temps du travail et l'extension de travail à temps partiel sont susceptibles d'insérer les jeunes et de réinsérer les chômeurs de longue durée. Le point essentiel : qu'une réduction de la durée du temps de travail soit liée à la productivité et que sa traduction se fasse en temps libre pour l'autonomie, selon les schémas d'André Gorz⁹, que l'informatique et la monétique permettent d'initier sans planification bureaucratique ;
- la garantie d'un revenu minimum ga-



La robotisation du travail a entraîné gains de productivité et... mises à pied ! Désormais, la croissance quantitative ne crée plus de nouveaux emplois, mais en détruit.

Canapresse

ranti pour tous ; son institution est à proposer à temps, malgré les objections, devant les pertes massives et brutales d'emploi à prévoir dans les dix années à venir dans l'agriculture, les grandes entreprises industrielles et les services. C'est bien au-delà du Revenu minimum d'insertion qu'il faut aller : vers le Revenu d'existence ou de citoyenneté. D'un niveau bien choisi pour limiter les effets pervers, la garantie d'un revenu minimum pour tous supprime une part des allocations bureaucratiques d'assistance ; d'autre part cette composante du revenu fait sa place aux germes d'une économie plus « distributive ».

• À vue plus générale, ces mesures nécessitent une économie multiforme, dans une Europe décidée à ne pas sombrer dans une compétition mondiale effrénée. La rationalité économique du marché, féconde dans sa démarche, doit être limitée à des domaines bien circonscrits. Mais ce qui est capable d'en arbitrer, ce n'est pas « l'économie mixte » (public/privé), sans grande signification. C'est la place ouverte, aux côtés du marché, aux dimensions de l'économie d'utilité sociale et à celles du développement durable, répondant aux impératifs écologiques.

La chance nous est offerte d'instituer une telle économie multidimensionnelle dans l'Europe en construction, à condition que celle-ci ne soit « ni naïve, ni an-

gélisque » et qu'elle ne se lie pas les mains dans l'actuel traité du GATT.

• Allons maintenant au fond : les perspectives précédentes demandent une nouvelle conception des rapports entre travail et activité : l'homme est-il fait pour travailler, dans l'acception occidentale donnée à ce terme depuis trois siècles, ou pour être actif et « connaissant » ? Vous dites « le travail est le lieu majeur de l'épanouissement ; c'est lui qui ouvre la capacité d'autonomie des hommes ». Ce n'est plus que partiellement vrai : l'entreprise, pour ceux qui y ont accès, reste certes un lieu d'apprentissage, d'ailleurs difficile, de la socialisation. Mais bien d'autres activités humaines sont « gratifiantes », comme dit Laborit : la créativité personnelle, la convivialité, la curiosité culturelle. Encore faut-il, pour qu'elles puissent se déployer, que d'autres modalités leur soient offertes que celles de notre société d'aujourd'hui.

C'est donc une société de pleine activité et non de plein emploi que nous avons à construire. Au-delà de la nécessaire économie de marché, où seule l'agressivité est payante, il nous faut développer une culture non mercantile dans laquelle l'émulation, la coopération, l'ouverture aux autres trouveront à s'employer. Alors oui, l'autonomie et la responsabilité personnelle s'exerceront librement dans un véritable projet politique. ■

8. Michel Albert, *Le pari français*, Éd. Le Seuil, 1982. Dominique Taddei, *Des machines et des hommes*, Paris, La Documentation Française, 1986. Guy Aznar, *Le travail c'est fini et c'est une bonne nouvelle*, Bellefond, 1990.

9. André Gorz, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie*, Éd. Galilée, 1991.

en bref

Malgré bien des déboires, la démocratisation fait des progrès **en Afrique**. Les syndicats ouvriers y jouent un rôle, appuyés en cela par la *Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)* qui a contribué à organiser les Conférences syndicales de la francophonie au Sénégal en 89 et 91 et qui prépare celle du Bénin d'ici quelques mois. Mais les *Églises locales* y jouent aussi un rôle considérable, dans plusieurs pays comme le Malawi où les Évêques catholiques ont été durement pris à partie pour leur engagement. Les Églises canadiennes se veulent aussi solidaires de l'Afrique: elles ont formé, dès 1982, le Inter-Church Coalition on Africa (ICCAF) qui publie, quatre fois l'an, le bulletin *Focus Africa* avec, depuis peu, une traduction partielle en français (129 St. Clair Ave. West, Toronto M4V 1N5, tél.: (416) 927-1124).

Le développement régional est au coeur de nos préoccupations à *Relations*. Nous sommes heureux de saluer la **Vallée-de-la-Matapédia** qui a été désignée *capitale forestière canadienne 1993*. À cette occasion, des événements spéciaux (aussi bien culturels, économiques, scientifiques que touristiques) vont se dérouler tout au long de 1993. Superbe occasion de découvrir un coin de pays et les gens qui le font vivre (123 rue Desbiens, C.P. 2289, Amqui G0J 1B0, tél.: (418) 629-1415).

Beaucoup d'entre nous *savent* la pauvreté mais ne la *connaissent* pas, et préfèrent ne pas trop s'en approcher. Entre autres quand il s'agit de **la pauvreté des enfants**. Pourtant, la télévision de Radio-Canada nous amenait, le 21 mars, «*au pays des enfants pauvres...*». Et une coalition nationale, *Campagne 2000*, a repris à son compte «l'objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000» qu'a adopté, à l'unanimité, le Parlement canadien le 24 novembre 1989. Un petit dépliant, fort bien fait, résume visuellement l'ampleur du problème et du défi à relever (pour le dépliant ou le rapport complet, s'adresser au 1074 Berri, Montréal H2L 4X2, tél.: 288-1687). Rappelons aussi l'excellente (et dérangeante) revue de presse préparée chaque mois par ATD-Quart Monde et qui regroupe, en une douzaine de pages, l'essentiel de ce qui s'est publié dans les quotidiens du Québec au sujet de la pauvreté (6747 rue Drolet, Montréal H2S 2T1, tél.: 279-0468).

L'espoir est permis: avec des soubresauts, le Salvador semble s'acheminer vers la paix. Mais la réconciliation ne peut pas faire l'économie de la vérité: c'est pourquoi il est encore important d'écouter ceux et celles qui ont souffert pendant trop d'années. **El Salvador, un peuple crucifié, témoin de sa foi**, est un livre de courage et d'espérance. Composé d'extraits de «lettres aux Églises», rédigées au cours des dix années qui ont suivi l'assassinat de Mgr Romero, ce petit livre est une suite du Nouveau Testament, vécu et proclamé au coeur de l'Amérique centrale (disponible, au prix de 2\$, aux Éditions Paulines).

Dans une société où les droits sont plus déterminants que jamais (à cause de l'impact de la Charte canadienne des droits de 1982 sur le travail des tribunaux), il faut des lieux de confrontations et de débats. Le **Bulletin de la Ligue des droits et libertés** veut devenir l'un de ces lieux. Son dernier numéro (hiver 93) est un modèle du genre: passé à 40 pages, le Bulletin cesse d'être un simple outil de liaison pour les membres et consacre un important dossier aux rapports entre *droits et démocratie*, à partir d'un débat entre le sociologue Michel Freitag et l'avocat Julius Grey. Le prochain dossier devrait porter sur «racisme, violence et liberté d'expression». Souhaitons un public lecteur de plus en plus large (1825 rue Champlain, Montréal H2L 2S9, tél.: 527-8551).

À signaler: après Thérèse Sévigny à l'ONU, Francine Fournier à l'UNESCO, etc., une autre Québécoise accède à des responsabilités internationales: *Candide Pineault* est élue présidente de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP-Canada, 879 rue Rochette, Ste-Foy G1V 2S9); le colloque sur «Bilan et prospective de l'interculturel au Québec» organisé les 21 et 22 mai 1993 par l'*Institut interculturel de Montréal*, dans le cadre des activités spéciales marquant son 30e anniversaire (4917 St-Urbain, Montréal H2T 2W1, tél.: 288-7229); la réflexion croissante qui se fait sur les migrations internationales et ses multiples conséquences: le prochain *Congrès de l'Entraide missionnaire* (septembre 93) portera sur ce thème qui vient aussi d'inspirer un long message pastoral sur «l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes ou réfugiées», rendu public le 16 mars dernier par la *Commission épiscopale de théologie* de la Conférence des évêques du Canada.

CAMBODGE: QUEL AVENIR?

par André Lamothe¹

à mesure que la date des élections (mai 93) approche, les journaux font de plus en plus état de l'obstruction des Khmers Rouges et d'incidents violents qui se multiplient. Le processus de paix mis en place à grand frais au Cambodge serait-il voué à la faillite? Pour comprendre ce qui se passe, il peut être utile de rappeler certaines données historiques. À son apogée, au XIII^e siècle, le Royaume Khmer s'étend à l'Ouest sur une grande partie de la Thaïlande et même sur une partie de la Birmanie, au Nord sur une partie du Laos et à l'Est sur tout le Sud-Vietnam actuel. Arrive alors la décadence: divisions et querelles de succession mènent le

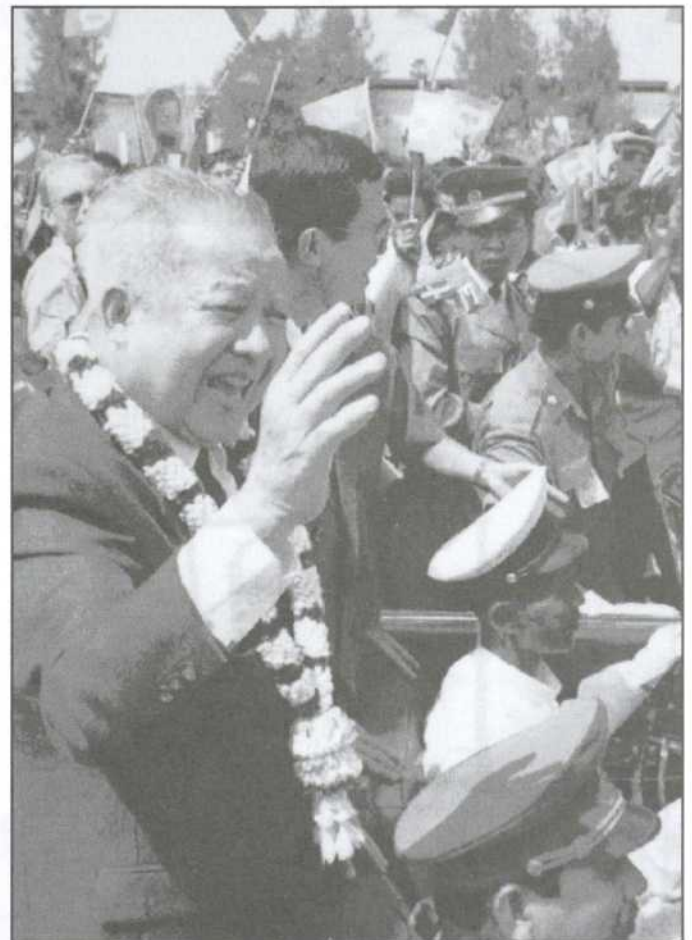
ce temps, sont même largement attribuées à son absence! Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de sa popularité, popularité qui, pour nous, semble grandement imméritée.

Les Français vont donner au Cambodge ses villes actuelles où logeront les fonctionnaires, surtout Vietnamiens, et les commerçants, majoritairement Chinois. À l'opposition habituelle ville/campagne se superpose un antagonisme ethno-culturel, source d'inévitables tensions. «En 1921, le pourcentage de population chinoise et vietnamienne par rapport à la population cambodgienne de Phnom Penh s'élevait respectivement à 32,2 et 25,9%, alors qu'il ne s'élevait qu'à 8,1 et 6,6 % pour l'en-

Le monde libre, ONU en tête, a fermé les yeux sur cet auto-génocide et reconnu le gouvernement de Pol Pot comme seul gouvernement légitime du Cambodge et détenteur du siège de ce pays à l'ONU.

Cambodge au seuil de l'anéantissement. Divers prétendants au trône sollicitent l'appui tantôt des Thaïs, tantôt des Vietnamiens. Mais appeler à l'aide des voisins plutôt voraces n'est pas sans danger: les Khmers doivent le payer par des concessions territoriales et de nombreuses mises en tutelle. C'est ainsi qu'en 1863 le roi Norodom 1^{er}, craignant que la Thaïlande et le Vietnam se partagent ce qui reste du Cambodge, demande le protectorat de la France. Cette dernière oblige la Thaïlande, en 1902 et en 1907, à restituer quatre provinces au Cambodge, lui donnant ainsi sa frontière actuelle.

Avant le régime français, le peuple khmer n'a pour ainsi dire connu que des villes royales, dont la plus célèbre, Angkor Vat, une des merveilles du monde, représente le sommet de l'art khmer. Ces villes sont habitées par le roi, sa famille, une cour nombreuse, des brahmanes, des bonzes... Le peuple khmer, essentiellement paysan, considère le roi comme une sorte de dieu intermédiaire entre le ciel et la terre, d'où la vénération inconditionnelle vouée au prince Sihanouk et le désarroi total quand il fut chassé du pouvoir par le général Lon Nol, en 1970. Inondations et sécheresses qui ont frappé le Cambodge, depuis



Le peuple khmer, essentiellement paysan, considère le roi comme une sorte de dieu, d'où la vénération inconditionnelle vouée au prince Norodom Sihanouk (ici à son retour à Phnom Penh, le 14 novembre 1991, après treize années d'exil).

Sadayuki Mikami/Canapresse

1. Jésuite et membre du Centre justice et foi, l'auteur a vécu en Asie et s'occupe ici, depuis plusieurs années, de parrainage dans les communautés vietnamienne et cambodgienne.

semble du pays².» Ce sont aussi les Français qui mettent sur pied un système scolaire allant du primaire à l'université, qui créent des hôpitaux, un système bancaire, etc. Toutes ces institutions sont évidemment urbaines.

L'indépendance du Cambodge, en 1954, ne change pas cette tendance au peuplement étranger des villes. En 1970, la majorité de la population des principales villes est toujours chinoise et vietnamienne et les postes clés, tant dans l'administration que dans l'armée, sont occupés par des Sino-khmers, des Vietnamiens-khmers ou des Khmers-krom³. Les paysans, eux, doivent se contenter de l'école de la pagode où, en plus d'apprendre à lire et à écrire, ils reçoivent une éducation à peu près exclusivement morale. Entre la classe dirigeante, instruite, riche et en majorité non khmère et métisse, et la paysannerie, peu instruite, pauvre et sans voix, il n'y a aucun intermédiaire: c'est un Cambodge cassé en deux.

C'est dans ce contexte que les Khmers Rouges du trio Pol Pot, Ieng Sary et Khieu Samphan prennent le pouvoir, le 17 avril 1975. Ils n'ont qu'une idée en tête: restaurer l'antique civilisation agraire khmère, dans toute sa pureté. Pour eux, les villes, le système d'éducation, les hôpitaux, les banques... tout cela est un cancer qu'il faut extirper. La rapidité et la cruauté implacable avec laquelle ils accomplissent cette éradication classent Pol Pot et ses acolytes parmi les plus grands criminels de ce siècle. En trois ans, huit mois et vingt jours de pouvoir, ils ont été la cause directe et indirecte d'environ trois millions de morts. Devant cette hécatombe, une faction modérée a bien essayé de supplanter Pol Pot; mais la plupart ont été éliminés et quelques-uns, comme Heng Samrin et Hun Sen, ont heureusement réussi à fuir au Vietnam pour y demander de l'aide. Le Vietnam, qui rêve d'être le maître de l'Indochine, ne demande pas mieux. En quelques semaines, au début de 1979, il chasse Pol Pot du pouvoir, prend le contrôle des capitales provinciales et révèle au monde les massacres commis. La Chine soutient les Khmers Rouges avec l'accord complaisant de la Thaïlande. Dès lors, le peuple khmer est de nouveau le jouet des grandes puissances.

Les Khmers Rouges

Dans le contexte d'aujourd'hui, certains chefs d'État parleraient du devoir d'ingérence... Mais le monde libre, ONU en tête, a fermé les yeux sur cet auto-génocide et reconnu *le gouvernement de Pol Pot comme seul gouvernement légitime du Cambodge* et détenteur du siège de ce pays à l'ONU. Ce qui restait du peuple khmer croyait rêver⁴! Consultés, les paysans khmers auraient sûrement choisi le prince Sihanouk pour occuper ce siège. En 1982, l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), qui favorise un gouvernement anticommuniste à Phnom Penh, essaiera de masquer cette absurdité en poussant le prince Sihanouk et Son Sann à former une coalition avec les Khmers Rouges. Une absurdité, même masquée, reste une absurdité!

Comme si ce n'était pas assez, la Communauté internationale a choisi d'associer les Khmers Rouges aux Accords de Paris (23 octobre 1991), les gratifiant ainsi «d'une immonde réhabilitation morale, juridique et politique⁵». Se sont-ils montrés dignes de cette confiance? Pas du tout! Contrairement aux trois autres parties, ils ont catégoriquement refusé de cantonner leurs troupes et de remettre leurs armes. Bien plus, avec la complicité d'hommes d'affaires thaïlandais qui troquent armes et vivres contre les pierres précieuses de Pailin, et qui pra-

tiquent en territoire khmer rouge une déforestation sans vergogne, les lenteurs de l'ONU leur ont permis de stocker quantité de vivres et de munitions. Pendant que la Thaïlande s'oppose à toute sanction contre eux, sous prétexte que ce serait inutile puisqu'ils sont auto-suffisants!...

Non seulement n'ont-ils jamais permis à l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) d'entrer chez eux, mais ils ont même kidnappé, à trois reprises, des casques bleus qui avaient osé s'y aventurer. Pendant que l'ONU procède à une vaste opération de déminage, ils en posent de nouvelles. Ils ont presque pris le contrôle des zones du FUNCINPEC et du FNLPK⁶, ce qui est formellement interdit par les Accords de Paris. On les convoque pour négocier: ils acceptent de participer, mais ne se présentent pas sous prétexte d'avoir raté leur avion... *C'est le mépris total des Accords de Paris, dans l'impunité la plus complète!*

Si personne ne les surpasse en arrogance, personne ne les égale non plus en intelligence. Par des mensonges cyniques, ils sont en train de faire croire à la population cambodgienne que les Vietnamiens sont les auteurs du génocide et de les accuser de tous les maux. En jouant sur le racisme anti-vietnamien des Khmers, ils touchent une corde archi-sensible et font d'une pierre deux coups: réanimant la haine séculaire des Khmers contre les Vietnamiens, ils les déculpabilisent par là de l'auto-génocide. Ils profitent ainsi d'une tendance des Khmers à faire porter sur d'autres la responsabilité de leurs malheurs. De plus, en se présentant comme les seuls nationalistes, face au régime Hun Sen mis en place par les Vietnamiens et dont ils exigent le démantèlement, ils ont réussi à briser l'unité qui aurait dû se faire contre eux et qui les aurait isolés politiquement. En vue des prochaines élections, autant le FUNCINPEC que le FNLPK, bien que divisés entre eux, font la lutte au régime Hun Sen, seul capable pour le moment de tenir tête aux Khmers Rouges.

«Comme les Nazis, les Polpotistes sont impitoyables avec les faibles. Ils ne respectent que les forts. Comme les Nazis, les Polpotistes ont construit leur force sur l'ignorance, le mensonge et la haine... Il faudrait que l'APRONUC et le Conseil de Sécurité de l'ONU cessent de considérer les représentants de Pol Pot comme des partenaires respectables et honorables, qu'ils cessent de leur parler le langage du bon sens, du compromis et de la raison... On n'amadoue pas un Hitler, on n'amadoue pas un Pol Pot⁷.»

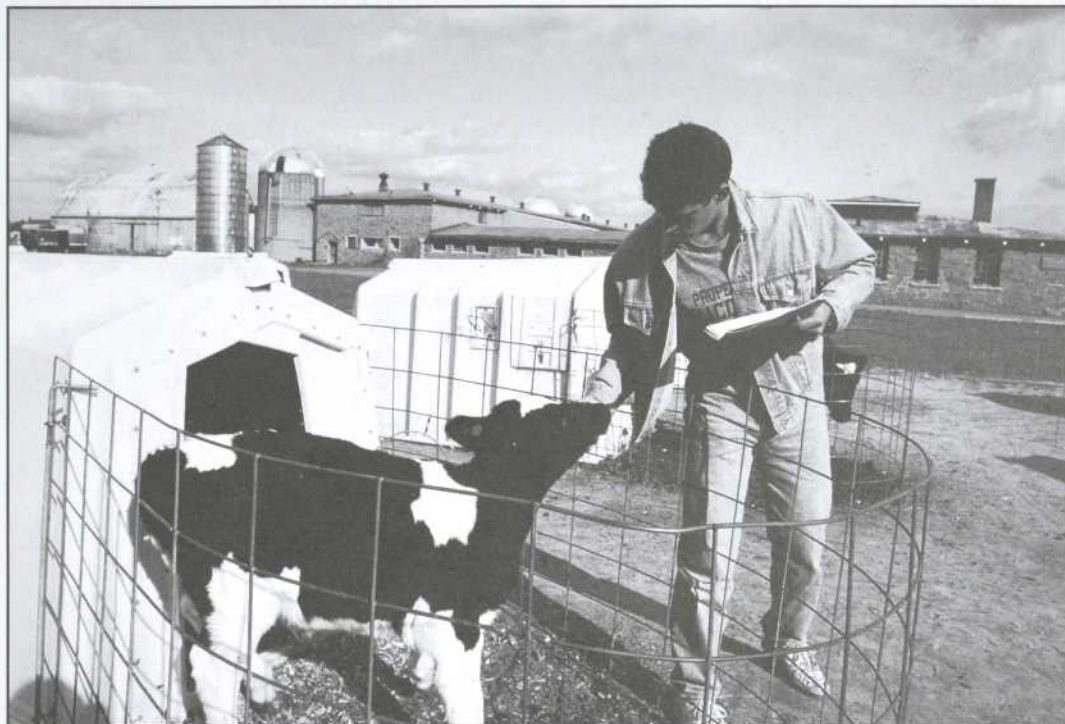
Que faire? Il faut changer le mandat de la composante militaire de l'APRONUC, de force de maintien de la paix en force d'imposition de la paix, et désarmer de force les Khmers Rouges. Mais pour cela, il faut la collaboration franche de la Thaïlande, qui est loin d'être acquise... ■

2. Ponchaud, François, *La révolution khmère rouge: un phénomène khmer?*, Espace Cambodge, 98 rue d'Aubervilliers, 75019 Paris, 24 avril 1980, p. 3.
3. Ponchaud, François, *ibid.*, p. 3. «Khmer-krom» signifie littéralement «Khmer d'en bas»: ce sont les Khmers restés au Sud-Vietnam après la conquête.
4. De nombreux réfugiés disent qu'aux pires moments du régime Pol Pot, beaucoup de Cambodgiens s'attendaient à une intervention de l'ONU, et qu'au début de l'intervention vietnamienne, plusieurs pensaient qu'il s'agissait de forces onusiennes.
5. Jennar, Raoul M., *Chroniques cambodgiennes (V), Dialogue de sourds dans un contexte volatile*, CERE0 10, p. 7.
6. FUNCINPEC: Front uni national pour le Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (Norodom Sihanouk); FNLPK: Front national de libération du peuple khmer (Son Sann).
7. Jennar, Raoul M., *op. cit.* p. 10.

Enjeux et perspectives d'une réforme

L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AGRICOLE

par Thérèse Hamel¹



Campus Macdonald de l'Université McGill

L'agriculture n'échappe pas non plus aux contraintes du progrès; les fermes familiales sont devenues des entreprises agricoles et les cultivateurs doivent désormais posséder des diplômes.

Je suis décidé, messieurs, à prendre tous les moyens possibles pour faire enseigner l'agriculture dans les écoles. Si, en travaillant pour la classe agricole, je n'ai pas le concours de sa bonne volonté, je tâcherai de lui être utile malgré elle².

Cette citation, qui date pourtant de plus d'un siècle, pourrait être considérée comme le mot d'ordre d'une réforme en profondeur de l'enseignement agricole, à moins d'une décennie de l'an 2000. Derrière les feux de la rampe de la commission parlementaire sur les cégeps, qui doit bientôt rendre son verdict, une réforme fort importante, qui aura des conséquences encore difficiles à mesurer actuellement, est en

train de modifier entièrement le profil d'entrée dans le métier d'agriculteur et, partant, de l'enseignement agricole. Sauf pour les personnes directement impliquées dans le secteur agro-alimentaire, peu de gens savent que l'enseignement collégial agricole est en train de devenir quasi obligatoire pour accéder à la profession de producteur ou productrice agricole. En effet, en décembre 1990, le ministre de l'Agriculture, monsieur Picotte, annonçait qu'à partir d'avril 1994, il sera obligatoire d'avoir en main une formation collégiale en agriculture pour bénéficier pleinement des subventions à l'établissement sur une ferme.

Un métier dorénavant fermé

Cette obligation d'avoir une formation agricole se réalise en trois temps. Le règlement du 5 décembre 1990, de nature incitative, encourageait les membres de la relève agricole qui détenaient une formation. Ainsi, ceux qui avaient en poche un Diplôme d'études collégiales agricoles (DÉC), un Diplôme d'études professionnelles en agriculture (DÉP), ou même un

1. L'auteure est professeure-chercheure au Département d'administration et politique scolaires, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.
2. Circulaire du Surintendant de l'instruction publique adressée à Messieurs les commissaires et syndics d'écoles, publiée dans le *Journal de l'instruction publique*, vol. XXI, no 3, mars 1877, p. 41.

simple diplôme secondaire (DÉS) (en plus d'une expérience d'un an en agriculture), ont eu droit à une subvention de 15 000\$ de capital, assortie d'une bonification de taux d'intérêt qui était plus avantageuse pour les détenteurs d'un niveau collégial en agriculture. À partir de juillet 1991, l'incitatif disparaissait pour les personnes ne disposant que d'un niveau secondaire non spécialisé en agriculture. On est donc parti d'un incitatif lié à un niveau de scolarisation (le secondaire général) pour restreindre ensuite l'accessibilité aux seuls détenteurs de formation agricole.

Le troisième temps de la réforme instaure un changement qualitatif majeur. À partir du 1er avril 1994, au Québec, il sera obligatoire de détenir un diplôme collégial agricole pour bénéficier pleinement de la prime à l'établissement (15 000\$, avec une bonification dégressive des taux d'intérêt de 4% à 1% sur quatre ans). Dorénavant, un diplôme secondaire spécialisé en

Une réforme fort importante, qui aura des conséquences encore difficiles à mesurer actuellement, est en train de modifier entièrement le profil d'entrée dans le métier d'agriculteur et, partant, de l'enseignement agricole.

agriculture ne donnera droit qu'à une subvention de 10 000\$, avec une bonification des taux d'intérêt réduite de moitié (de 2% à 0,5% sur quatre ans). En deçà de ce niveau, point de salut et surtout point de financement!

L'idée de lier l'accès aux subventions d'établissement pour la relève à un niveau donné de formation agricole n'est pas nouvelle. Déjà, en 1966, une recommandation du Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole proposait «que l'État reconnaisse de façon pratique l'importance des investissements intellectuels en agriculture par l'élaboration de politiques d'établissement dont les avantages tiendraient compte du degré de formation, générale et agricole, que le candidat a atteint».

Cette idée a été maintes fois reprise lors des nombreux colloques qui ont porté sur la formation de la relève agricole, surtout depuis le début des années 70. Pourtant, jamais jusqu'à la réglementation d'abord incitative de 1990, on n'avait réussi à faire bouger les législateurs. Et voici qu'en avril 1994, on passera d'une incitation à une quasi-obligation de se former pour accéder à la propriété d'une ferme. Bien qu'il soit possible, théoriquement, de s'établir sans subvention, les 15 000\$ liés à une formation collégiale agricole (comme les 10 000\$ associés à une formation secondaire spécialisée en agriculture), de même que la bonification dégressive des taux d'intérêt, ne sont pas à négliger dans le contexte actuel d'établissement de la relève

agricole. Car une ferme au Québec représente, en 1993, un investissement moyen d'environ 350 000\$.

Mais si la nécessité d'une formation remonte à si longtemps, comment expliquer l'émergence récente de cette réglementation? Quels facteurs peuvent expliquer cet accroissement des exigences pour les futurs agriculteurs?

Le niveau de formation des agriculteurs

Lorsque l'on examine le niveau de formation de la relève agricole, on remarque que la scolarité moyenne des personnes ayant obtenu une subvention à l'établissement en 1990-91 est de 11,4 années. La distribution selon le nombre d'années de scolarité est la suivante: 32,2% ont dix ans et moins; 24,5%, onze ans; 19%, douze ans et 24,3% ont treize ans et plus⁴.

Notons que le tiers des personnes ayant reçu une subvention d'aide à l'établissement, en 1990-91, avaient moins de onze ans de scolarité. En outre, seulement le quart de la relève (24,3%) possédait un niveau de scolarité équivalant à un collégial. On constate sans peine quel effort important la relève agricole devra fournir pour se prévaloir des avantages liés à l'obtention d'une formation spécifique en agriculture.

Non seulement le niveau de formation est-il peu élevé en regard de la norme établie par la mesure de 1990, mais le type de formation reçue est lui aussi loin des exigences nouvelles. Ainsi, la formation agricole des détenteurs de subventions à l'établissement en 1990-91 était la suivante: 83% n'avaient aucune formation agricole; 7% avaient une formation de niveau secondaire (DÉP); au collégial, 8% détenaient un DÉC et 0,1% une attestation d'étude collégiale (AÉC); enfin, 2% avaient un diplôme universitaire⁵. La proportion des futurs agriculteurs détenant une formation professionnelle en agriculture est donc peu élevée. À moins de trois ans de l'échéance, 90% des personnes ayant reçu une subvention à l'établissement n'avaient pas la formation agricole de niveau collégial qui deviendra la norme à partir de 1994.

Comment expliquer un si faible niveau de formation scolaire chez les futurs producteurs agricoles? Un des problèmes cruciaux de la filière scolaire agricole est sans contredit sa difficulté à recruter. Durant les années 80, certaines options agricoles dans les cégeps n'ont survécu que grâce à des moratoires. En fait, on assistait encore récemment à une baisse dramatique des inscriptions, tant au niveau secondaire que collégial. Selon les données de la Direction de l'enseignement agro-alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les institutions dispensant la formation professionnelle agricole à temps plein ont de sérieuses difficultés à remplir leurs classes. Au niveau secondaire, entre 1985 et 1990, on est passé de 448 inscriptions dans dix-huit écoles à 58 dans dix écoles. Au collégial, le nombre de personnes inscrites,

À LIRE DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS

L'Asie: avenir du 3e millénaire
Les politiques de santé aux États-Unis
Le français, langue de travail
Que reste-t-il du socialisme?



Jean-François Leblanc/STOCK

Au-delà des charmes du paysage bucolique, une ferme québécoise représente, en 1993, un investissement moyen d'environ 350 000 \$: une poésie bien terre à terre!

en première année, au programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) a aussi diminué, quoique de façon moindre, passant de 253 inscriptions à temps plein en 1985, à 190 en 1990⁶. Comme les besoins de relève agricole sont estimés à environ 1200 jeunes par année, on mesure sans peine combien on est encore loin de la norme de 1994. Doit-on inévitablement en venir à l'obligation scolaire pour inciter les jeunes agriculteurs et agricultrices à se former?

Pourquoi la relève refuse-t-elle d'acquérir une formation agricole? Quels rapports les agriculteurs entretiennent-ils avec l'école? Ce sont là les questions que l'on doit actuellement se poser. Certains facteurs d'ordre institutionnel ont certes une incidence directe sur le taux de fréquentation scolaire des agriculteurs: l'emplacement des institutions, ainsi que les coûts inhérents à leur fréquentation, lorsque les étudiants doivent quitter le milieu familial pendant deux ou trois ans, ne favorisent pas l'inscription dans les deux Instituts de technologie agricole

(ITA de La Pocatière et de St-Hyacinthe) et dans les cégeps agricoles (au nombre de sept, situés respectivement à Alma, Joliette, Lévis-Lauzon, Matane, St-Jean sur le Richelieu, Victoriaville et Ste-Anne de Bellevue pour le Collège Macdonald).

Car on oublie fréquemment qu'une ferme, quoique considérée comme une PME, est encore très souvent une entreprise familiale reposant sur le travail non rémunéré des membres de la famille, et particulièrement des enfants. Si ceux-ci partent se former, il faut en général remplacer cette main-d'oeuvre à des coûts trop onéreux pour les entreprises. Selon l'enquête de Laliberté et Filteau, effectuée en 1987, 43,9% des jeunes producteurs agricoles masculins justifiaient la fin de leurs études par le besoin d'aider ou de remplacer leur père sur la ferme. Dans le cas de la relève agricole, et contrairement à d'autres groupes socio-professionnels, l'interruption des études est beaucoup plus motivée par la nécessité de supporter la ferme familiale que par des difficultés d'ordre scolaire⁷.

Autre problème d'importance, le calendrier scolaire n'est nullement adapté aux contraintes de la production agricole. Jusqu'aux années 60, l'enseignement agricole débutait en novembre pour se terminer en avril. Depuis la Révolution tranquille, l'intégration de l'enseignement agricole à la structure du réseau scolaire général, avec son horaire de septembre à juin, a entraîné un effet sans doute pervers, en faisant de l'enseignement agricole une filière qui n'est plus conçue, dans le temps, selon les besoins de la production agricole, comme la période des semences et celle des récoltes.

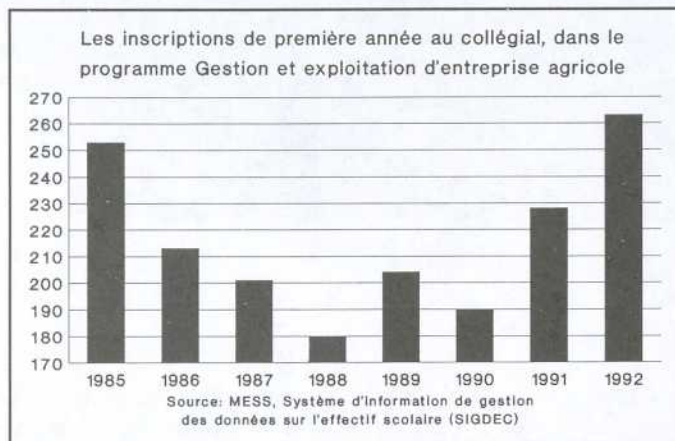
Ces contraintes réelles, liées quelquefois aussi à une vision négative de la formation agricole dispensée par l'institution scolaire, ne favorisent pas une fréquentation massive des institutions agricoles. En fait, on rencontre encore beaucoup d'hésitation sur la valeur relative de la formation scolaire et de la

3. Recommandation 78 du *Rapport du Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole*, ministère de l'Éducation, 1966, p. 132.
4. Office du crédit agricole du Québec, Direction de la recherche et de la planification, novembre 1991.
5. *Ibid.*
6. MESS, Système d'information et de gestion de données sur l'effectif scolaire (SIGDEC).
7. Raymond Laliberté et Odette Filteau, «Les divers cheminements de formation de la relève agricole», Québec, Laboratoire d'administration et politique scolaires, *Cahiers du Labraps*, Série Études et Documents, vol. 4, 1987, p. 217.

formation «sur le tas». La classe agricole argumente d'ailleurs que la formation «sur le tas» devrait être en partie reconnue par l'institution scolaire. Finalement, la perspective de l'héritage familial et du travail immédiat n'incite pas, non plus, les futurs agriculteurs à acquérir une formation de type scolaire⁹.

Pourquoi obliger maintenant?

Une constatation s'impose, de plus en plus, dans l'esprit de plusieurs: la formation de la relève agricole et des producteurs déjà établis est faible et le demeure. À l'opposé, gouvernants, chercheurs et fonctionnaires insistent sur les liens qui existent entre formation et productivité. Ils estiment qu'une meilleure formation agricole améliorerait l'efficacité des agriculteurs et des agricultrices. Bien que les relations entre formation agricole et



productivité soient encore à approfondir, les données exploratoires dont on dispose semblent donner raison aux partisans d'une obligation de la formation scolaire. Selon l'enquête de Morisset et Muzzi, 27,5% des établissements en agriculture, en 1980-81, se sont soldés par un échec. Or, «(...) seulement 3,7% des individus possédant une formation académique à temps plein en agriculture ont dû se retirer, alors que cette proportion est de 28,8% chez ceux qui n'ont pas reçu cette formation.»⁹ Quoique limitées à la région de Québec, ces données d'une recherche exploratoire ont eu un effet retentissant sur le milieu et elles donnent à penser que la formation en agriculture puisse avoir une incidence sur le taux de survie de la ferme.

Les débats des dernières années ont montré que la société se fait de plus en plus exigeante envers ceux et celles à qui elle consent des avantages souvent perçus comme importants. Or le contexte actuel de mondialisation des échanges, qui relance la course à une productivité accrue, est tout à fait propice à un choix de société qui miserait sur l'élévation du niveau de formation de ses producteurs et productrices agricoles. Cette formation est en effet perçue comme une source importante de gains de productivité potentiels, à la fois facile d'atteinte et exigeant un investissement minimal dont le rendement est très important.

Le contexte actuel de coupures budgétaires a-t-il incité les responsables à réduire l'accès aux subventions par l'accroissement des conditions d'accès à celles-ci? Bien que certains intervenants du milieu croient qu'il s'agit là d'une mesure de coupures budgétaires cachées, nous croyons que c'est plutôt la

conviction de mieux placer les sommes investies en agriculture qui semble avoir motivé la réglementation, en lien avec la nécessité de remplir des institutions agricoles trop peu fréquentées. La tendance actuelle visant à imposer une formation minimale avant l'installation des jeunes agriculteurs n'est d'ailleurs pas l'apanage du Québec. En France, l'échéance de l'obligation scolaire nous a précédés de deux ans et s'applique depuis 1992.

Va-t-on réussir?

Si le gouvernement n'avait mis en place qu'un incitatif monétaire, on peut douter que cette mesure aurait suffi à elle seule, à entraîner une meilleure formation de la relève, étant donné les problèmes objectifs évoqués. Mais la filière agricole de formation est en train de modifier radicalement son organisation, afin de mieux répondre aux contraintes et aux demandes du milieu. Ainsi, l'horaire de novembre à mai est maintenant à l'essai dans plusieurs institutions. En outre, une expérience-pilote dans le Bas St-Laurent, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine permet aux familles de profiter d'un financement pour payer la main-d'oeuvre de remplacement, durant les études de leurs enfants¹⁰. On a même créé ce que l'on appelle le «cégep de rang», afin de dispenser la formation non loin des lieux de résidence des agriculteurs¹¹. En outre, on vient de s'entendre sur l'harmonisation des études secondaires-collégiales en agriculture et de faire d'énormes progrès au niveau de la reconnaissance des acquis. Tous ces progrès encourageront éventuellement une partie de la relève à parfaire sa formation sans perte de temps inutile, mais seront-elles suffisantes pour briser certaines résistances liées à des contraintes structurelles profondes?

L'échéance de 1994 représente certes un moment important dans l'évolution de l'enseignement agricole au Québec. Or il est significatif que l'on soit passé non pas par la Loi de l'instruction publique, mais bien par une réglementation régissant l'accès au crédit agricole pour modifier fondamentalement l'entrée dans la profession agricole. Aujourd'hui, par des mesures de l'Office du crédit agricole, on en vient à décréter, en quelque sorte, l'obligation scolaire agricole de niveau collégial. Il reste à voir si cette mesure réussira effectivement à favoriser une meilleure fréquentation scolaire? On peut le penser à la lecture du tableau ci-contre.

Depuis la directive de 1990, on a assisté en effet à une remontée des effectifs dans la filière agricole, dépassant même ceux de 1985. Parviendra-t-on à hausser de façon significative le niveau général de formation de la relève agricole? Seul l'avenir nous dira si l'obligation de formation agricole était un choix stratégique mais surtout efficace. Car il s'agit rien de moins que de multiplier par quatre, et de retenir jusqu'à la fin de leurs études, le nombre actuel d'inscriptions au collégial agricole. Le pari est, à tout le moins, fort ambitieux. ■

8. *Ibid.*

9. Patrick Muzzi et Michel Morisset, *Les facteurs de réussite ou d'échec de l'établissement en agriculture au Québec*, Groupe de recherche en économie et politique agricole, novembre 1987, p. 15 et 58.

10. Ce programme, d'une durée de deux ans et demi se terminant le 31 mars 1993, est financé par le gouvernement fédéral.

11. Cette initiative semblait remise en question récemment.

Lectures

Paulyne Gauvin: *L'affrontement* □ Pauline Harvey: *Un homme est une valse* □ Maina Kataki: *La joie d'être. Journal en Inde* □ Achiel Peelman: *Le Christ est amérindien* □ Marc Maesschalck: *Le principe d'autonomie* □ et *Raison et pouvoir* □ Collectif: *Actualiser la morale*

L'affrontement

à l'automne 1992, Hydro-Québec invitait la population de Québec et de Trois-Rivières à visiter le tunnel sous le fleuve, entre Grondines et Lotbinière. Véritable exploit technologique, première mondiale pour une ligne à courant continu à 450kV, cette réalisation a été littéralement imposée de force à Hydro-Québec par le gouvernement d'une part, mais aussi et surtout par un groupe de citoyens de Lotbinière et de Grondines appelé Contestension, groupe maintenant devenu Les Amis de la vallée du St-Laurent.

Comment la toute puissante Hydro-Québec en est-elle venue à devoir mettre en place une solution qui lui répugnait tant, c'est ce que révèle le livre de Paulyne Gauvin, *L'affrontement*.

Militante de la première heure, Paulyne Gauvin retrace toutes les péripéties du combat entre Contestension et Hydro-Québec dans la préparation du dossier, le harcèlement, le découragement des citoyens, mais aussi leur résistance opiniâtre. Quand débute l'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), audience présidée par André Beauchamp qui signe d'ailleurs la préface du livre, Contestension décide d'entreprendre des démarches auprès des tribunaux. À mesure que le dossier progresse, Hydro-Québec s'aperçoit des faiblesses de sa position. Faiblesse que le rapport du BAPE illustrera minutieusement, et des enjeux d'un éventuel procès.

Après deux ans de luttes et de tractations, malgré les manoeuvres de désinformation, les pressions de tous genres,

les objections techniques et politiques, Hydro-Québec se mettra à table et signera avec Contestension une entente par laquelle elle s'engage à construire la ligne sous-fluviale, puis à démanteler la ligne aérienne provisoirement installée entre Grondines et Lotbinière pour assurer la fiabilité du système. Méfiants, les citoyens n'ont pas accepté de se fier à une simple promesse du gouvernement. Ils ont exigé une entente nouvelle entre Contestension et Hydro-Québec.

Astucieusement construit, le récit de Paulyne Gauvin raconte à la fois l'histoire du conflit et la perception des acteurs. Comment ce petit groupe de citoyens et de citoyennes a-t-il pu tenir tête à la plus grande entreprise d'électricité d'Amérique du Nord? Quels furent les risques? Quel en fut le prix? Un récit qui témoigne brillamment de la résistance des gens contre l'appareil de l'État. À lire pour apprendre l'histoire vue par en bas.

(Diffusé dans quelques librairies seulement, le livre est disponible chez Pauly-média, 3480, Carré de Nevers, Ste-Foy, Québec G1X 2E1, (418) 653-6143, prix: 23,00\$.) ■

Gisèle Turcot

Un homme est une valse

Pour une fois, il n'y a pas d'êtres torturés, pas de métaphysique, pas de message et pourtant plein de petites sentences animales, senties, culiennes ou non, lancées dans l'air par une héroïne en JE, écrivaine sans doute bien subventionnée puisqu'elle n'a que le choix de ses voyages, ses hôtels, ses petits cafés, et ses longues matinées emmitoufflées à laisser remonter les phrases qui habitent le plexus solaire...

Et l'héroïne qui n'a qu'elle-même à doler se retrouve seule sur le bord d'un lac à recevoir les lettres folles d'un inconnu, Shelling, rencontré à Paris, et qui ne demande que la permission d'envoyer des lettres.

Mais arriva ce qui devait arriver: la petite chaperonne rose se prit aux filets du gros méchant «lupus», débarqué un jour au lac du Diable...

Le reste fut beau, fou, à la fois inventif dans le détail et prévu dans l'ensemble: baisers torrides, rupture pour la forme (une petite semaine), re-baisers, et quit-tance postmoderne: Ciao, et à la prochaine!

Pour une fois, les scènes érotiques, rares mais intenses, se poursuivent au niveau des mots, des discussions, des joutes verbeuses et verbales des protagonistes. Tout est sexe, et rien ne l'est. Deux êtres profondément autonomes, juteusement harnachés l'un à l'autre, se donnent, sans effort, tout le temps de vivre chacun sa vie, ses ailleurs. Aucun tiroir, aucune dichotomie judéo-cartésienne («je suis une fente qui parle»), et chacun pour toi...

Pudeur extrême des fusions animales...

Nostalgie de terminologie: j'écoute le mot «animales» s'étirer paresseusement sous mes soleils félins et je pense: si l'on pouvait enfin amalgamer l'origine latine du terme, le fameux «souffle» qui nous fait l'«âme» catho, raide et pincée, avec de petits coups de patte poilue, et une peau de velours...

Pour une fois, et sur fond de Calaferte («Au commencement était le Sexe, Sauveteur, Chargé d'immortalité.»), la Bête au fond de soi n'est que ronron, intelligence (oui oui!) et cadeau du bon Dieu.

Un homme est une valse est un beau texte, sur une histoire banale. Tellement beau – et je crois que ça veut dire vivant, humain, modeste, et rieur, que ladite banalité s'envole avec l'hiver envolé, quand s'inaugurent tous les bourgeons du Monde.

Il y a ici du langage en feu et en folie; des histoires de pines et de madrier, de piazza et de Boston, d'ouvriers, de Schumann et de Kafka, de Donjons et Dragons, d'homme-qui-s'ouvre et de femme-ventre («à cause d'une vague trop forte»), de sexe et de livres, de cheval de manège, et quoi encore? De renards et de non-sens... Tout à fait!

Pour une fois, un livre se prend et se quitte comme une jolie passerelle entre deux hivers: véritable essaim d'écritures, où se jouent de petites phrases véneuses et douces («quarante ans... la vraie beauté qui émerge», «étrangère partout... et je m'en porte mieux»).

Pour une fois (oui je sais je sais, c'est un peu facile...) un roman est une valse...

C'est la faute à Pauline.

«Vous avez l'air de bonne humeur.

– Faut ben, chère, je suis comme le ciel, j'étais bleu foncé tantôt, mais là je suis bleu poudre».

Un-deux-trois. Un-deux-trois, Un-deux-trois... ■

Richard Dubois

La joie d'être

Quatrième titre d'une nouvelle collection portant sur «l'Église aux quatre vents», c'est-à-dire sur les expériences concrètes d'inculturation de l'Évangile en divers continents, ce petit livre est le témoignage, simple mais profond, d'une Française qui, après 28 ans de vie contemplative chez les Orantes de l'Assomption, se sent appelée à partir pour l'Inde où elle réapprend, au jour le jour, depuis 1969, un autre sens de la prière, de la gratuité, de l'être. Cheminement personnel qui conduit l'auteur sur des routes imprévues certes, mais aussi découverte et appropriation progressives de vérités profondes vécues dans la culture et la tradition hindoues.

À la suite d'autres pionniers comme Jules Monchanin, Henri Le Saux, Bede Griffiths, etc., Juliette Pierre-Marie (Maina Katakai) va vivre une rencontre du christianisme et de l'hindouisme qui va approfondir et renouveler sa vie spirituelle. Après treize ans de séjour à Poona, elle va fonder le Samarpan Ashram, où sa vie contemplative deviendra peu à peu inséparable de son action avec et auprès de jeunes femmes aveugles.

S'il fallait résumer en une phrase les découvertes de toute une vie: «ce n'est que dans le dépouillement du soi, de l'avoir et du faire, qu'on peut être possédé par Dieu qui nous élève au-delà des questions et des problèmes sans consistance, pour nous ouvrir à l'autre, à tous les autres avec leurs différences, quelles qu'elles soient» (p. 142). ■

Dominique Boisvert

Le Christ est amérindien

Une expression de Jean-Paul II, à Midland, en 1984, a inspiré à l'auteur le titre de cet ouvrage: «Le Christ, par les membres de son Corps, est lui-même indien». Le propos du livre consiste à saisir les rapports entre la religion amérindienne traditionnelle et la foi chrétienne, à l'intérieur de ce que l'on désigne maintenant comme le processus d'inculturation. Comment caractériser ces rapports? Syncrétisme? Juxtaposition? Rejet du christianisme et retour à la religion ancestrale comme lieu de l'identité amérindienne? Véritable compénétration de l'une et de l'autre dans une fécondation commune?

Au terme de sa recherche, l'auteur opte plutôt pour la dernière hypothèse: «Nous avons voulu montrer, d'abord et avant tout, que les réponses des Amérindiens à la question *Qui dites-vous que je suis?* sont des réponses fortement contextualisées. Ces réponses méritent bien leur place parmi les théologies du Peuple de Dieu que nous voyons émerger un peu partout dans le monde, particulièrement à l'intérieur des cultures non occidentales. (...) Les Amérindiens ne veulent et ne peuvent parler d'un *Christ indien* tant qu'ils ne l'ont pas vu, entendu et rencontré personnellement dans leur vie. Il sera donc toujours difficile d'évaluer la christologie amérindienne en terme de contenu *dogmatique*. Ce qui compte d'abord ici, c'est le processus ou la mise en

mouvement de la pensée chrétienne (sic) au contact de l'Évangile ou du message central du Christ» (p. 338-339).

Après un chapitre sur la réalité amérindienne à partir de la menace de disparition qui pèse sur elle, mais aussi de signes d'un renouveau issu d'une redécouverte de l'identité culturelle propre (53 langues autochtones appartenant à onze familles linguistiques), l'auteur fait un bref rappel de la situation sociologique, culturelle et politique des Amérindiens du Canada, ainsi que des revendications actuelles pour certaines formes d'autodétermination.

Après un très beau chapitre sur les religions amérindiennes, hier et aujourd'hui (p. 51-87), l'auteur essaie de catégoriser les réponses amérindiennes au christianisme (p. 89-147). Si les Amérindiens l'ont globalement accueilli, «le christianisme n'a pourtant pas réussi à bouleverser radicalement leur univers religieux traditionnel» (p. 93). Il n'y a pas encore d'Églises vraiment amérindiennes. Mais l'auteur estime qu'il y a un véritable processus d'inculturation en cours, d'une part parce que la religion amérindienne traditionnelle survit et connaît même une recrudescence, d'autre part parce que les gens utilisent les deux systèmes religieux. La liturgie chrétienne a relativement peu accueilli les rituels traditionnels, mais à l'inverse beaucoup de rites et de symboles amérindiens, notamment le calumet sacré, la danse du soleil et la vision Quest sont souvent interprétés chrétiennement par les Amérindiens, alors que la figure de Jésus, «fils du créateur et notre frère aimé» semble bien s'insérer dans l'anthropologie amérindienne.

La deuxième partie du livre (p. 149-346) aborde de façon systématique la démonstration de ces éléments à partir du vécu même des Amérindiens: le visage caché de Jésus, le calumet sacré et le Christ, la médecine amérindienne, une théologie contextuelle de la libération (les Amérindiens font de l'Exode une lecture du point de vue des Cananéens!), le Christ comme archétype de la création et arbre de vie, enfin divers éléments célebrationnels.

Si l'on excepte le chapitre trois, fort indigeste par endroits, le livre est facile d'accès, riche, dense et provocant. La perspective traduit une entière empathie avec la cause amérindienne, l'auteur ayant été initié à la religion traditionnelle et ayant poursuivi un dialogue religieux depuis dix ans. S'il épouse en général la cause amérindienne, l'auteur insiste constamment sur la dimension profondément spirituelle de la culture amérindienne. La démonstration de l'inculturation de l'Évangile dans les catégories amérin-

diennes ouvre des pistes fascinantes de recherche, de dialogue et d'exploration théologique.

L'auteur fait aussi appel avec bonheur à une iconographie amérindienne assez abondante (le parallèle de l'arbre de la vie de Blake Debassige et du Lignum Vitae de P. DeBonaguido est toutefois difficile à saisir, puisque la deuxième toile n'est pas représentée: p. 315-316).

J'aurais aimé parfois une démarche plus critique de l'auteur à l'égard des problèmes spécifiques de la culture amérindienne (par exemple une conciliation de la pensée animiste avec la rationalité technocratique), mais ce n'était pas le propos de l'ouvrage. Un dialogue s'amorce, dont nous ne savons pas où il nous conduira. Nous en comprenons simplement l'urgence et l'éventuel profit. ■

André Beauchamp

Le politique et les modernes

Pendant plusieurs décennies, la philosophie moderne, humaniste et rationaliste, a subi les assauts de divers courants de philosophie contemporaine reprochant à cette pensée une volonté de maîtrise et d'arraisonnement du réel complice des horreurs et des servitudes du vingtième siècle. La raison, la volonté et la subjectivité modernes furent clouées au pilori, au profit d'un autre regard sur les êtres humains et sur les multiples relations qui les déterminent.

Or l'effarante persistance des diverses formes d'oppression qui asservissent la majorité des êtres humains ramène à l'avant-scène de la réflexion politique les problèmes de la liberté et de la justice qui avaient tant occupé l'attention des modernes. Plusieurs voix s'élèvent depuis quelque vingt ans, qui remettent en question certains aspects de la philosophie politique contemporaine, et en appellent à une reconsidération de la pensée des modernes.

Deux ouvrages récents de Marc Maesschalck s'inscrivent précisément dans ce courant récent. Dans *Le principe d'autonomie*, l'auteur propose «une lecture critique et thématique de l'entreprise intellectuelle de la pensée moderne, par le biais d'une introduction didactique aux penseurs de cette période» (p. 1). Le terme «modernité» vise ici les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles; le parcours est

celui des grands auteurs, de Descartes à Hegel, en passant notamment par Diderot, Kant, Fichte et Schelling. Sous des allures de manuel, l'ouvrage entend donner «un nouvel accès aux auteurs concernés en évitant de les enfermer a priori dans les clichés interprétatifs produits par l'inflation des thématiques de déconstruction dans la philosophie contemporaine, qu'il s'agisse de Heidegger, de l'École de Francfort ou de la philosophie analytique», thématiques qui se sont évertuées à discréditer «la raison comme puissance historique» (p. 1).

L'auteur plaide pour une relecture attentive à ce qui a suscité la pensée moderne, à savoir le désir de se soustraire à un ordre autoritaire pour pouvoir, en toute liberté, établir un monde digne de l'être humain. Le «principe d'autonomie» apparaît alors comme ce qui oriente essentiellement cette pensée, que ce soit pour affirmer la suprématie de l'être humain sur le monde («autonomie *ad extra*») ou pour prendre la mesure de sa liberté («autonomie *ad intra*»). Si la quête de liberté des modernes ne saurait fournir de «réponse» au problème actuel d'une action sociale libératrice et responsable, elle peut cependant l'inspirer. L'époque actuelle est trop tentée par les sirènes du fatalisme pour ne pas devoir renouer avec le «sérieux», voire le «tragique, de la raison moderne et [de] son obsession de liberté partagée, réellement, structurellement» (p. 2). Il y a là une «pensée de l'action collective» (p. 10) qui nous fait cruellement défaut.

Le second ouvrage, intitulé *Raison et pouvoir*, poursuit la démarche. L'auteur y dénonce ce qu'il estime être les impasses de la philosophie politique postmoderne, à savoir l'absence de critique de l'ordre dominant et le culte de l'intégration sociale (p. 21). Encore ici, c'est le souci de l'action et du monde qui guide la réflexion; la philosophie politique postmoderne, analysée chez nombre de ses représentants, est jugée «incapable de penser réellement l'engagement des sujets dans des actions collectives» (p. 24). L'auteur propose quelques balises pour une nouvelle pensée politique, à partir d'une relecture de Machiavel, de Marx, de Fichte et de Marcuse.

Ces ouvrages ne sont que deux des cinq livres publiés par l'auteur depuis 1989; cette fécondité force l'admiration. De facture résolument philosophique, les deux présupposent une bonne culture de base et une capacité de lecture solide; clairs et bien structurés, ils font montre d'une réflexion assurée et originale, propre à éclairer les conditions d'une action politique plus nécessaire que jamais. ■

Robert Mager

Actualiser la morale

Né en 1912, René Simon, prêtre et religieux salésien, a poursuivi une carrière importante de moraliste et de théologien, sans négliger par ailleurs de nombreux engagements pastoraux. Occupé à diverses tâches d'enseignement dans le milieu salésien, notamment à Andrézy, il habite Paris à partir de 1964 où il commence à s'intéresser activement à la morale conjugale. Il commente de manière critique l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) et fonde, en 1969, l'ATÉM (association des théologiens pour l'étude de la morale). Malgré de fortes résistances de Rome, il devient, en 1974, professeur à l'Institut catholique de Paris. En 1975, suite à l'Instruction romaine sur l'éthique sexuelle, il critique l'utilisation faite par le document du concept de loi naturelle. En 1977, arrive l'heure de la retraite comme professeur, mais l'Institut catholique lui refuse la poursuite de ses travaux. Or dès 1971, René Simon vient à Rimouski où il collabore étroitement avec l'Université du Québec (UQÀR), devenant en 1977 le premier professeur invité, lors du lancement du programme de maîtrise ès arts en éthique. Il y a joué un rôle de pionnier.

C'est en reconnaissance à René Simon que deux professeurs de l'UQÀR, Rodrigue Bélanger, professeur de patrologie et de christologie et Simonne Plourde, professeure de philosophie, ont dirigé le présent recueil. Après une présentation de René Simon et de son oeuvre, le recueil se divise en trois sections d'inégale importance: éthique, théologie, pastorale. 22 articles, par 22 auteurs différents, 5 Québécois (qui s'ajoutent aux trois collaborateurs de l'introduction) et 17 Européens.

Un livre de cette ampleur ne peut pas se résumer brièvement. Mais je dirais que dans l'ensemble, il s'agit d'une particulière réussite. Trois choses m'ont frappé: la très grande qualité des communi-

cations, le respect et l'attention de beaucoup de collaborateurs français à l'égard de ce qui se fait au Québec, et l'admiration de plusieurs collaborateurs à l'égard de René Simon.

La contribution la plus remarquable est évidemment la section consacrée à l'éthique. Onze articles dont certains abordent les questions de l'heure: éthique et politique (J. Rollet), euthanasie (H. Doucet), économie (H. Puel), culture (D. Mieth), guerre (C. Mellon), environnement (P. Dansereau), génération future (J. Greisch). La seconde partie est plus lâche sur le thème, mais nous vaut de très belles études sur l'éthique et la théologie fondamentale (A. Delzant), la spécificité de la morale chrétienne (X. Thévenot), le sermon sur la montagne (E. Fuchs), Pascal et les jésuites (P. Valadier), *Centesimus Annus* (J.-F. Collange), le droit matrimonial (M. Legrain), la psychanalyse (R. Sublon). Quant à la section pastorale, elle aborde la place du théologien dans le peuple de Dieu (J. Tremblay), la place des femmes et des hommes (M.-T. Van Lunen-Chenu), la célébration (J. Pierron), le mariage (P. de Loch).
Si vous n'avez pas fait de survol de la morale depuis un certain temps, je vous conseille *Actualiser la morale*. L'initiative prise par le groupe de l'Université du Québec à Rimouski de produire cet ensemble témoigne de la qualité et de la vigueur de ce qui se passe en ce coin de pays. ■

André Beauchamp

Livres reçus

Parmi les livres reçus ces derniers mois, *Relations* vous signale les ouvrages suivants:

- Gouvernement du Québec, Comité catholique, *Rapport d'une recherche du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. Éthique, spiritualité et religion au cégep*, Ste-Foy, Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation, 1992; 114 p.

- Collectif (sous la direction de Renée B.-Dandurand et Francine Descarries), *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle*, Québec, IQRC, 1992; 214 p.

- Ingmar Bergman, *Les meilleures intentions*, Montréal, Gallimard, 1992; 416 p.

- Régine Nantel, *Natashquan. Pays perdu*, Montréal, Quinze, 1992; 201 p.

- Claude Jasmin, *Comme un fou*, Montréal, l'Hexagone, 1992; 178 p.

- Hubert Doucet, *Quelqu'un que j'aime se meurt... L'euthanasie?*, Montréal, Novalis, 1992; 61 p.

- Collectif, *Textes de huit chefs autochtones. Minuit moins cinq sur les réserves*, Montréal, Libre Expression, 1992; 303 p.

- Groupe consultatif des nouvelles mesures législatives en matière d'aide sociale, *Passer à l'action. Pour un nouveau système d'aide sociale en Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1992; 250 p.

- Louis Fournier, *Louis Laberge. Le syndicalisme c'est ma vie*, Montréal, Québec/Amérique, 1992; 449 p.

- Louise Brissette (témoignage recueilli par Josée Latulippe), *Des cadeaux mal emballés*, Montréal, Novalis, 1992; 160 p.

- Jean Potvin, *En fraude dans le mouvement des autres. Nouvelles*, Montréal, VLB, 1992; 145 p.

- Robert Blondin, *Le sabot de Brel*, Montréal, Quinze, 1992; 340 p.

- André Chevalier, *La paroisse post-moderne. Faire Église aujourd'hui, l'exemple du Québec*, Montréal, Paulines, 1992; 373 p.

- Louis Terrenoire, *Edmond Michelet mon ami*, Paris, Nouvelle Cité, 1992; 142 p. ■

références

Paulyne Gauvin, *L'affrontement - Hydro-Québec Contestation Portneuf Lotbinière*, Sainte-Foy, Paulymédià, 1992; 366 p.

Pauline Harvey, *Un homme est une valse*, Montréal, Les Herbes Rouges, 1992; 157 p.

Maina Katakis, *La joie d'être. Journal en Inde*, Paris, Éd. Beauchesne, 1992; 146 p.

Achiel Peelman, *Le Christ est amérindien*, Ottawa, Novalis, 1992; 346 p.

Marc Maesschalck, *Le principe d'autonomie. Introduction aux auteurs modernes* (essais 11), Louvain-la-Neuve, Éd. Peeters, 1992; 390 p. *Raison et pouvoir. Les impasses de la pensée politique postmoderne* (publications des Facultés universitaires

Saint-Louis 54), Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1992; 263 p.

Collectif (sous la direction de Rodrigue Bélanger et Simonne Plourde), *Actualiser la morale. Mélanges offerts à René Simon*, Paris, Cerf, 1992; 512 p.

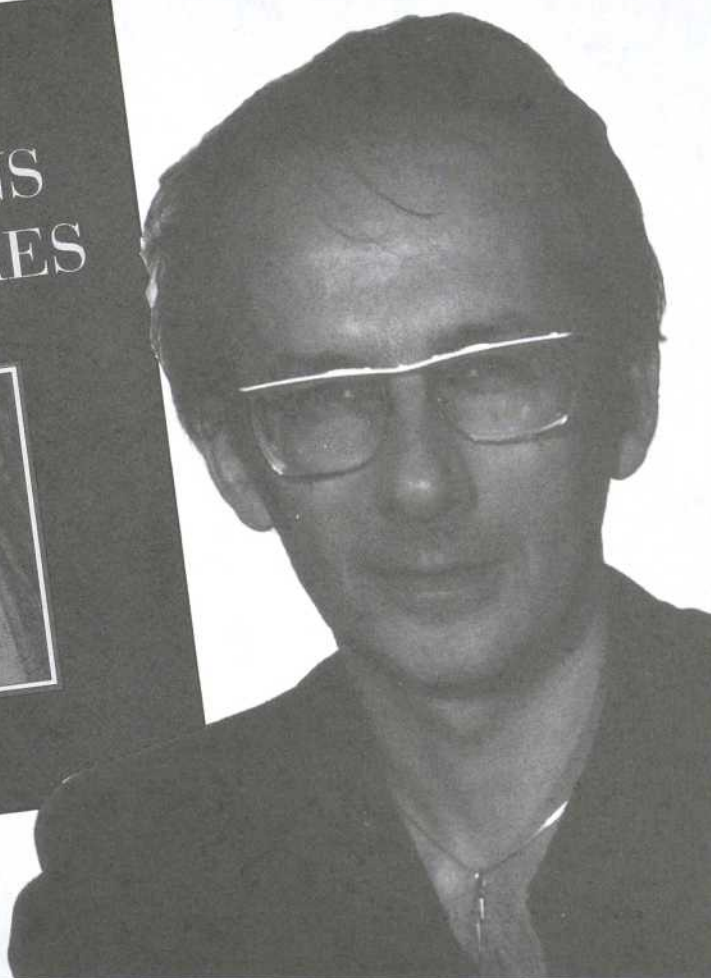
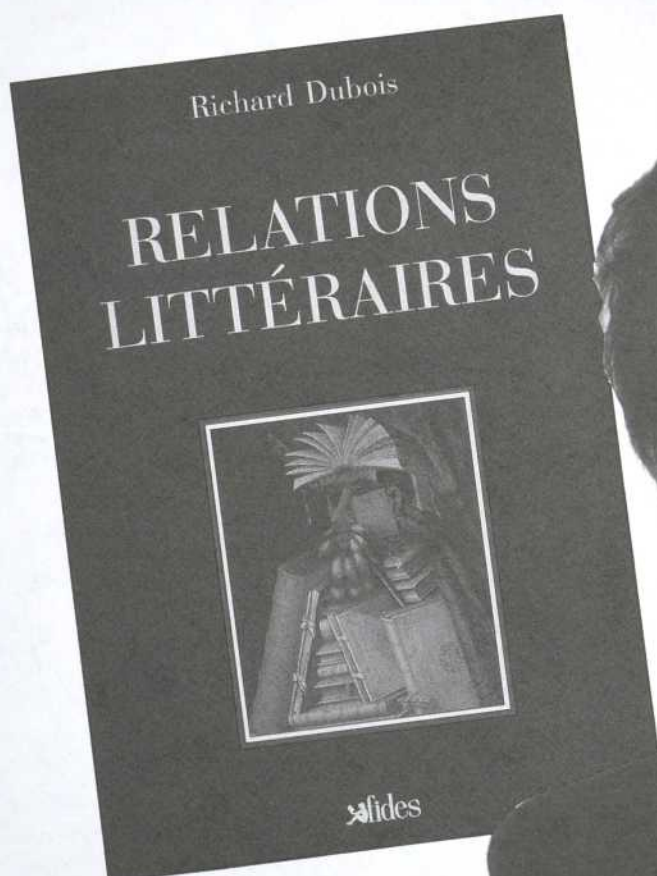
RICHARD DUBOIS

RELATIONS LITTÉRAIRES

Des textes incisifs, parus pour la plupart dans la revue *Relations* entre 1984 et 1992, qui révèlent un lecteur passionné comme on en voit peu, au Québec ou ailleurs.

De Bernard-Henri Lévy à Jacques Godbout, de Marc Lesage à Georges Steiner en passant par Mistral, Baudrillard et Vadeboncoeur, des recensions littéraires partiales, passionnées, injustes et implacables, dans l'amour comme dans la détestation.

Volume de 248 pages — 19,95\$



 fides

relations

mai 1993 3,25\$ no 590

SOMMAIRE

face à l'actualité 99

Faut-il privatiser Hydro-Québec? (A.B.) – Pérou: piège mortel (J.G.) – Cuba, malgré tout (E.G.) – Fin de millénaire (Y.L.)

dossier 103

Le travail: une institution qui s'écroule

Guy Paiement	Sans travail, peut-on vivre?	104
Jacques Boucher	Réaménager le travail	106
Yvan Comeau	Les coopératives de travail	110
Jacques Robin	Changer le travail?	113

en bref 116

articles 117

André Lamothe	Cambodge: quel avenir?	117
Thérèse Hamel	L'enseignement collégial agricole	119

lectures 123

Photographie de la page couverture par Jean-François Leblanc/STOCK

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Achiel Peelman: «Le Christ est-il amérindien?» (conférence)

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à
Carolyn Sharp ou Pauline Roy: 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*,
le jour même de la rencontre.

Le lundi 17 mai 1993, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest (métro Jarry). Contribution volontaire: 3,00\$

mai (avril) 1993
Envoi de publication – Enregistrement no 0143
Port payé à Montréal
25, rue Jarry ouest, Montréal H2P 1S6